TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE. N° 308. Le Numéro : 50 centimes VENDREDI 22 MAI 1931.

En Afrique, pour construire 140 kilomètres de voie ferrée, 17.000 noirs sont morts d'épuisement et de mauvais traitements.

Civilisation ?
Progrès ?
Nous disons, nous :
Assassinat !

le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

ABONNEMENTS AU "LIBERTAIRE"

FRANCE		ETRANGER	
Un an	22 fr.	Un an	30 fr.
Six mois..	11 fr.	Six mois..	15 fr.
Trois mois	5 50	Trois mois	7 50

Chèque postal Jean Girardin 1191-98

Rédaction :
Administration : Jean Girardin, 186, boulevard de la Villette, Paris (19e)

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté, adéquat à chaque époque.

A BAS LE COLONIALISME ASSASSIN !

BRIGANDAGE LÉGAL

LORSQUE l'on veut dévoiler tous les crimes qui se commettent dans les contrées que les géographes officiels dénomment les « possessions », on ne trouve pas l'écho que, pourtant, tant d'atrocités devraient provoquer dans la classe ouvrière. Et pourtant, on peut dire que tout ce que l'on révèle n'est qu'une très infime partie de la vérité. Il se passe tellement de choses, un nombre tellement grand de véritables assassinats, de spoliations, de manœuvres esclavagistes se commet chaque jour dans les colonies, qu'une édition quotidienne de notre organe sur un plus grand nombre de pages n'y pourrait suffire.

Seulement, si la classe ouvrière « blanche » ne se révolte pas, si elle ne fait même montre d'aucune émotion en lisant le peu qu'on lui met sous les yeux, cela tient à plusieurs causes.

Tout d'abord, il y a ceux qui ont « fait la preuve ». Ceux-là croient qu'ils ont atteint le maximum de l'horreur, et la passivité dont ils firent preuve durant les quatre années où la bête sauvage peut être considérée comme un ange de bonté à côté de ses pères humains, cette passivité semble avoir enlevé au cœur de ceux qui occupèrent les tranchées toute sensibilité. Quand on leur explique un crime gouvernemental, il semble toujour que l'on s'expose de leur part à cette réponse : « Ah ! nous en avons bien vu d'autres !... »

Comme si le fait d'avoir été victime (et l'on pourrait dire : un peu volontairement victime) d'un monstrueux attentat contre la vie humaine : comme si le fait d'avoir subi pendant quatre ans (et il y avait bien quand même un peu de la faute de ceux qui les subissaient) les affres de la mort, la boue, la vermine, l'horreur du massacre : — comme si le fait d'avoir supporté les dommages d'un crime pouvait faire que l'on doive désormais tolérer tous les autres crimes !

C'est un peu comme si, voyant assassiner quelqu'un devant soi, on n'essayait pas de protéger sa vie sous le prétexte que, soi-même, on aurait été victime d'une tentative analogue quelques années auparavant.

Le crime passé n'excuse pas le crime présent — et tous ceux qui ne prennent pas une position de formelle révolte contre les criminels sont, de fait, les complices des assassins. Et cela est d'autant plus flagrant que ceux qui se font les tortionnaires des coloniaux aujourd'hui, sont les mêmes malfaisants auteurs et profiteurs de la boucherie de 1914-18.

C'est pour les mêmes causes que l'on alla occuper les territoires africains et asiatiques et que l'on déclencha le grand carnage. C'est pour le profit des mêmes forbans que l'on fait assassiner les hommes de couleur comme l'on fit assassiner les hommes blancs. Le capitalisme, (c'est-à-dire les grandes entreprises financières et industrielles) est toujours l'unique responsable du sang humain versé depuis de longues années.

■

Une deuxième raison qui fait que l'on rencontre une indifférence quasi complète devant les révélations des monstruosités coloniales, c'est que cela *se passe au loin*.

L'émotion s'emparerait peut-être de la masse si tout ce qui se commet à plusieurs jours de la métropole se produisait dans une contrée voisine.

Et encore, quand nous disons que ces mêmes faits se produisant dans une contrée voisine provoqueraient peut-être une grande émotion, cela reste à prouver. Car depuis la guerre nous assistons à un regain de chauvinisme exacerbé. Jamais encore comme aujourd'hui nous ne vîmes pareil débordement d'imbécillité patriotarde chez les ouvriers. C'est à croire que la guerre n'a pas laissé de souvenirs en leurs cerveaux.

Seulement, les ouvriers français qui, par leur inertie, se sont laissé ravir à peu près tout ce que tant de luttes ouvrières avait apporté au prolétariat, ces ouvriers semblent vouloir rendre les parias des colonies et des autres pays responsables de leur propre veulerie. Et c'est une des causes pour lesquelles les appels au secours des assassinés des colonies ne trouvent pas l'écho désiré chez leurs frères de misère français.

Cependant, ceux des indigènes qui sont venus travailler en France sont soumis à une véritable inquisition policière. S'ils participent aux grèves, s'ils veulent militer activement dans les syndicats ou dans une organisation révolutionnaire, ils se voient appréhendés et reconduits sous bonne escorte dans leur pays d'origine, où ils ne tardent pas à être compromis dans un quelconque complot inventé tout exprès par les autorités pour se débarrasser d'eux.

Et les prolétaires français, au lieu de les soutenir, non seulement les laissent succomber sous les coups, mais encore semblent avoir un véritable mépris pour ces victimes.

■

Il est vrai que l'enseignement officiel et la presse (qui continue chez les grands le bourrage de crânes du maître d'école chez les petits) ont déversé tellement de mensonges au sujet de la colonisation ! Les historiens bourgeois et leurs compères les pisse-copie ont tellement raconté que si les blancs allaient dans les lointaines contrées c'était pour y apporter les bienfaits de la civilisation, les merveilles du progrès et pour donner du mieux-être aux peuplades barbares, que cela reste encore gravé dans les cervelles ouvrières — même chez les ouvriers dits « avancés ».

Or, on sait que la « civilisation » des peuplades dites barbares ne fut qu'un prétexte à l'impérialisme.

Le colonialisme existait bien avant que l'on eût songé à lui donner comme but la civilisation. Déjà du temps des Romains il servait à doter les chefs militaires. Plus tard, il servit d'expansion à la religion.

Ce n'est qu'au XIXe siècle qu'il prit son caractère actuel. La révolution en train de s'accomplir dans l'industrie par l'introduction du machinisme fit que les capitalistes eurent besoin de colonies neuvelles pour faire monter les actions des usines, des mines, des Compagnies de navigation. En 1830, sous un prétexte puéril, les Français se lancèrent à la conquête de l'Algérie ; l'Angleterre, ensuite, accapara les mines du Transvaal, puis partit à la conquête du marché chinois.

En France, ce fut Jules Ferry qui lança la mode des expéditions coloniales. Encouragé par les généraux, les amiraux et les officiers épris d'avancement, par les grosses maisons de commerce avides de se créer des débouchés pour leurs produits, d'écouler du matériel de guerre ou de transporter des troupes et des munitions dans des conditions lucratives, favorisé par l'enseignement trompeur donné à l'école, le gouvernement se lança dans le colonialisme à outrance. Que de sang versé, que de tortures infligées, que de pays ravagés, que d'argent dépensé dans ces expéditions lointaines où la troupe se conduisait ignoblement, encouragée dans la bestialité et dans la cruauté par les chefs.

L'Eldorado africain et asiatique fit fureur, comme jadis celui d'Amérique enthousiasma l'Espagne.

Sur les routes de la haute mer, dans les profondeurs du globe, de promptes conquêtes permirent d'estimer les meilleurs lots. Ceux-là, les lions et les aigles de la famille des nations se les adjugèrent suivant le code souverain de la jungle : *ego nominor leo*.

Sous les yeux avides des gouvernements, s'entassèrent tous les trésors convoités, exposés avec le prix courant et le tarif d'achat au tableau de la curée : l'or, le blé, le riz, la houille, le fer, le caoutchouc, les potasses et le pétrole, le coton, les diamants et les pêcheries, sans parler des métaux, des marchandises de luxe qui se rangeaient autrefois dans le compartiment des épices.

On devine pourquoi le capitalisme industriel et commercial des grands syndicats fut prêt à jouer le tout pour le tout. S'il n'était arrivé bon premier, il ne songeait qu'à enlever sa place aux voisins.

Par cette voie sanglante se sont enflammés les deux hémisphères. A côté d'une foule de petites campagnes contre les indigènes, émergèrent des guerres assez importantes pour retentir sur le destin des groupes européens et agir sur leurs rapports.

De ce nombre furent les expéditions anglaises, au sud et au nord de l'Afrique pour anéantir le Transvaal et supprimer les Machistes. Du même type colonial se révéla la guerre des Italiens en Abbyssinie, la guerre des Etats-Unis pour arracher Cuba et Porto-Rico à l'Espagne, la guerre de Russie en Mandchourie qui embrasa l'impérialisme japonais, les conquêtes de Madagascar, de l'Indochine, du Maroc, etc.

La colonisation fut une des plus grandes causes de la guerre de 1914-18.

En effet, les grandes associations financières avaient trop de profit dans toutes ces entreprises de brigandage pour que le capitalisme allemand n'entrât pas en jeu, et, au début du XXe siècle, il voulut participer au festin.

On peut s'ingénier à masquer les origines du conflit mondial, rien ne peut tenir devant les faits.

L'Angleterre était, à ce moment, déjà contre-balancée au point de vue commercial par les produits allemands. Devant la volonté allemande de constituer à son tour un domaine colonial, les financiers anglais tout-puissants mirent tout en œuvre pour parer à ce danger. Il fallait que l'Angleterre restât la maîtresse des mers pour le plus grand bien des financiers britanniques. Le gouvernement anglais, plus que tout autre, peut-être (à part les Etats-Unis), émanation directe de la finance, s'affola à la pensée que l'Allemagne pourrait un jour narguer son impérialisme. Il fallait par tous les moyens empêcher cela.

L'amiral Fisher qui fut premier lord de l'Amirauté anglaise et favori d'Edouard VII a publié des *Mémoires*, en 1919, dans lesquels il explique qu'en mai 1907, il avait émis le projet d'aller couler — sans déclaration de guerre — la flotte allemande, dans ses ports.

Comme le roi n'osa pas approuver un tel plan, les impérialistes anglais s'associèrent aux financiers russes et français... et ce fut surtout cela qui amena une guerre en août 1914.

Voici un des crimes de la colonisations que l'on n'a pas l'habitude de voir rappeler. Et pourtant il est de taille.

Aujourd'hui, nous assistons à une course folle aux armements navals. La conférence navale n'a pu aboutir à un accord, parce que cela était impossible.

D'une part l'Amérique et l'Angleterre se disputent la suprématie des océans, d'autre part la France et l'Italie se chamaillent à propos de la maîtrise de la Méditerranée.

Si nous n'y prenons garde, une guerre pourrait éclater — qui serait autrement terrible que la dernière — à propos de colonies.

Et puis, il y a un autre motif qui nous fait nous dresser contre la colonisation :

Des agglomérations humaines vivaient comme bon leur semblait. Les blancs sont allés chez elles apporter l'alcoolisme, l'esclavage éhonté. Ces peuplades ont, pourtant, le droit le plus strict et le plus absolu à vivre comme à leur guise.

De chaque pays « conquis » s'envolent des plaintes, des cris de douleurs, des clameurs de révolte. On torture, on emprisonne, on assassine chaque jour aux colonies.

Ceux qui sont emprisonnés, torturés, spoliés, rendus esclaves ou assassinés sont, comme nous, des victimes de la rationalisation capitaliste. Ils sont victimes des mêmes maîtres que nous. Seulement, en plus, ils sont les victimes de notre lâcheté.

Il serait temps, pour l'honneur du prolétariat, que les ouvriers, unis dans la même indignation, fassent retentir leur véhémente protestation contre ce crime permanent que constitue la colonisation.

Car, en gardant plus longtemps le silence, nous nous faisons les complices des assassins. Mais, encore, nous aidons au renforcement du pouvoir maléfique de nos exploiteurs en leur permettant d'intensifier leur puissance et, ce faisant, nous rivons un maillon de notre propre chaîne.

LE LIBERTAIRE.

LE VOL ORGANISÉ

Pour l'Européen, pour le Français en ce qui nous occupe, il n'est pas sans intérêt, au nom de la justice et du plus simple esprit d'humanité, que l'on sache ce que cache la colonisation. Nous ne croyons pas que notre voix a plus de chance d'être entendue que celle des grands voyageurs qui ont apporté des témoignages irrécusables de l'asservissement des peuples que l'on voulait élever ; la presse « indépendante » et l'autre, observant, en outre, sur ce sujet un silence que l'on comprend trop, l'oubli s'étend sur des faits et des agissements que des sociétés affranchies ne sauraient tolérer.

C'est au siècle dernier que nous avons organisé méthodiquement la conquête de nos colonies. Avec le développement rapide de l'industrie il fallait trouver des débouchés pour nos produits manufacturés et les matières premières qui nous manquaient ou qui s'offraient à des prix peu élevés. Caoutchouc, coton, cuivre, manganèse, antimoine, pétrole, bois rares, soufre, sucre, café, etc... autant de produits dont notre sol est pauvre et que nous trouvons en Algérie, Tunisie, Madagascar, Tonkin, Annam, Indochine, Cambodge, Guyane, Afrique équatoriale, Nouvelles-Hébrides, Maroc, etc... Les autres nations d'Europe ayant eu la même politique, aujourd'hui il n'y a plus un coin du globe qui soit demeuré la propriété des autochtones.

■

Nous avons donc planté l'emblème national partout où il était possible de le faire, mais, à son abri, se sont installés les capitalistes, les marchands, les hommes d'affaires. Au soldat français le prêtre catholique s'est joint avec son évangile, alors que le soldat anglais amenait le protestant avec sa bible. La première besogne fut de déposséder les propriétaires légitimes vivant de la chasse et du sol et de lever sur eux un impôt, la capitation. Tout individu du fait qu'il devenait sous mandat ou colonisé devait payer une certaine somme : capitation, prestation, impôts divers (budgets locaux et des communes) « chaque homme valide doit consacrer un mois et souvent plus de son gain pour les payer (1). »

Nous nous sommes imposés par les armes et nous avons établi une administration coûteuse aux frais des colonisés. Ainsi nous entretenons en Indochine, pour 16 millions d'habitants, 4.000 fonctionnaires, presque autant que l'immense empire des Indes pour 320 millions. Nous occupons tous les postes importants, techniques et politiques et du contrôle : l'indigène subissant la loi et ne participant ni à son élaboration ni à son application.

Une fois les militaires installés, les missionnaires sont venus initier les populations aux joies futures du paradis pendant que le pays était déjà en concessions que l'on octroyait à de puissantes compagnies moyennant une faible rétribution ou part sur les bénéfices.

■

Quant à la question de la main-d'œuvre elle fut vite résolue ; comme il fallait des ouvriers pour les mines et les plantations l'on institua le travail forcé. Non content de dépouiller des populations de leur richesse nous les réduisions encore au servage ; c'était la traite, l'on vit même des ventes (pour des plantations lointaines) de milliers de Tonkinois, qui étaient réduits à la famine. La question du travail forcé qui motiva de nombreuses protestations et un rapport à la S. D. N., fit l'objet d'une convention du B. I. T. Par un décret paru au *Journal officiel* du 30 août 1930, la France l'a effacé de son langage officiel.

A dater de la promulgation de ce décret, le travail forcé n'existe plus, la législation de ce pays, au lieu de « travail forcé » ne connaît plus que le *travail public et obligatoire*. Et c'est au nom de l'article II de la convention du Bureau International du Travail que les indigènes sont *astreints* à ce travail obligatoire.

Cet article II est ainsi conçu :

« Le terme de travail public obligatoire désigne tout travail ou service exigé d'un individu, pour l'exécution duquel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré, en dehors des travaux ou services résultant de ses obligations fiscales ou militaires ou de l'exécution d'une peine de droit commun. » Le fait demeure, travail obligatoire ou forcé on ne sait trop lequel des deux termes est le plus hypocrite.

On n'abolit pas quand on est seigneur et maître des méthodes d'oppression qui vous assurent bénéfices somptuaires et privilèges appréciables et ce ne sont pas les hommes qui trafiquent de leur autorité qui pourront modifier la situation dont ils profitent. D'après les faits, les mots d'ordre aux colonies semblent être : faire de l'argent. L'indigène est bon à tondre, par tous les moyens l'on fait « suer le burnous », d'autant plus qu'il n'est défendu par personne et qu'il n'a aucun recours, à part la révolte, que les officiels qualifient d'actes de banditisme.

Trafic d'autorité ; M. Pasquier qui fit un voyage record, on devine maintenant dans quel but, nous en donne un exemple (2). Il créa en juillet 1930 le crédit

(1) *Extrême-Orient*, de Luc Durtain.
(2) Voir *La Lumière* du 2 mai.

les plantations, pour des salaires dérisoires ou même pas de salaire du tout.

Abolition de l'esclavage ?

Oui, mais nous l'avons remplacé par le travail forcé, par la traite des noirs, ou des jaunes, toutes améliorations que l'indigène paie dix fois plus cher que l'esclavage d'autrefois, — lequel, au demeurant, n'était le plus souvent qu'une domesticité assez douce.

Pacification des tribus rivales ? Ah ! ça oui, nous avons à peu près supprimé ces rivalités-là. Seulement à combien évaluer le chiffre des pauvres négros et bicots tombés pendant la guerre de 1914-1918 pour la défense d'intérêts qui leur étaient encore plus étrangers qu'à nous, et dont les os blanchissent dans la terre de France .

Les secours de la science et la lutte contre les maladies ? Oui, oui, certes... Mais parlez-nous donc un peu des peuplades entières exterminées par l'alcool, l'opium, dont le commerce vous assure de si fructueux bénéfices. Jolis bienfaits de la science moderne, n'est-ce pas ?

Quant à l'apport d'une civilisation et d'une morale supérieures, nous avons chargé de ce soin le soldat et le missionnaire et, pour leur prêter main-forte, le juge et le fonctionnaire. Les militaires, on le sait, on des arguments sans réplique. Et ce ne sont certainement pas les nah qués d'Indochine, par exemple, mitraillés ou exterminés par centaines dans leurs paillottes incendiées, qui les contrediront. Pas davantage, ils ne contrediront les missionnaires et autres Pères Blancs, qui, au nom d'un dieu de bonté, leur enseignaient la sublimité de la résignation chrétienne. Cette résignation, chrétienne ou pas, les tribunaux coloniaux, dont l'infâme code spécial est particulièrement bien outillé, se chargent d'ailleurs de la faire respecter. Ne parlons que pour mémoire du fonctionnaire, qui, par une fiscalité qui en bon français s'appelle du brigandage organisé, et par le régime spécial de l'alcool, parachève la démonstration de notre supériorité morale.

Ainsi, quand les colonialistes disent que notre pénétration est pacifique, ils mentent.

Ils mentent encore lorsqu'ils disent qu'ils remplissent une mission civilisatrice.

Ils mentent toujours quand ils déclarent que la tutelle de la France est bienfaisante et que les indigènes sont satisfaits de la supporter.

Mentir, duper, voler, et assassiner , voilà la devise des « civilisateurs ».

Mais en ces temps d'Exposition Coloniale et autres pantalonnades officielles, ne serions-nous pas quelque peu complices si nous n'en profitions pour dénoncer les crimes des bandits coloniaux ?

LOUIS ANDER.

EN 2e PAGE :

Comment on colonise

En 3e page :

Choses d'Espagne

La bataille des renégats
par L. LORÉAL

Les bienfaits de la colonisation
par V. SPIELMANN

Splendeurs impérialistes

Les promoteurs de la tapageuse Exposition Coloniale n'ont nullement caché l'un de leurs buts principaux : développer et surexciter dans la masse des « citoyens » l'esprit impérialiste. Et il n'y a point de raisons pour qu'ils n'y réussissent pas.

Que l'imbécile moyen se délecte en sa « souveraineté » à l'idée qu'il possède des territoires immenses et commande soixante millions de sujets. Qu'il en éprouve toute la fierté patriotique convenable. Et toute l'admiration requise pour l'œuvre des Galliéni, des Lyautey et autres civilisateurs. Qu'il communie, dans cette orgueilleuse émotion que lui procure la vue de sa police, de son armée, et toutes autres manifestations de « sa » puissance politique. Tout cela est beaucoup trop dans l'ordre des choses. Et dans la nature humaine, telle qu'on nous l'a fabriquée.

De mauvais citoyens, pourtant, ne peuvent songer sans quelque honte, à ce que signifient cette domination et cet asservissement, aux moyens par lesquels ils se sont établis et se perpétuent, aux guerres, aux conquêtes, aux spoliations de terres, au travail forcé imposé, à la répression féroce des révoltes trop explicables, à tout ce dont, que nous le voulions ou non, nous sommes tout de même complices.

S'il fallait une démonstration des mensonges éhontés du démocratisme, l' « épopée coloniale » suffirait à la fournir. Pas un seul des prétendus grands principes, des pseudo-droits de l'homme qui n'y soit cyniquement bafoué. Le même impérialisme, qui signifiait, paraît-il, une chose exécrable, lorsqu'il signifiait l'intention des Allemands d'exercer l'hégémonie en Europe, devient digne de tous les respects s'il signifie l'hégémonie de notre Etat sur des peuples exotiques.

Le colonialisme, avec tout ce qu'il entraîne, est-il une nécessité, une « fatalité » dans l'état actuel de l'industrie et de la politique ? Peut-il être autre chose que ce qu'il est ? De temps à autre, quelqu'un de ces politiciens, qui voudraient tout concilier, formule là-dessus quelque vœu humanitaire et bénin qu'il est le premier à ne pas prendre très au sérieux.

Cependant, la tragédie continue. Dont on prend soin de parler le moins possible. Qu'on ait fusillé des centaines d'Annamites au 1er mai, peu de gens s'en sont émus. Qu'on livre aux autorités indochinoises le militant N'Guyen Van Tao, dont le seul crime est de souhaiter l'émancipation de son pays, et qui le paiera peut-être de sa vie, cela passe comme une chose toute naturelle. La presse d'affaires, de publicité et de chantage à autre chose à faire qu'à s'occuper de ces misères.

Quant aux hommes de gauche, ils sont trop occupés à se lamenter sur la déconvenue de leur cher renégat Briand qui n'a pu l'emporter sur l'apostat Doumer. Et à faire croire aux pauvres gens que l'on pouvait faire confiance en un pantin comme Briand pour escamoter les risques de guerre. Comme si les seuls moyens d'éviter la guerre n'étaient pas tout autres.

Pour se dresser contre l'impérialisme, pour se solidariser avec les populations opprimées des colonies, pour arrêter les représailles dirigées contre elles, pour exiger, là-bas comme ici, une amnistie générale, politique et militaire, pour préparer l'action commune contre le salariat et l'autorité, le prolétariat français du moins devrait être unanime.

Malgré tout ce qui a été fait par les uns et les autres pour le diviser profondément dans ses meilleurs éléments, malgré l'abrutissement rationalisé dont par tant de moyens il a été l'objet, malgré tant d'influences néfastes exercées sur lui nous voulons croire qu'il saura s'opposer aux barbaries impérialistes et colonialistes.

EPSILON.

hôtelier pour la raison suivante : « M. Pasquier tenait beaucoup à obliger M. de Lachevrotière, homme politique influent, mais n'avait pas de moyen légal de lui donner de l'argent. Il inventa alors le crédit hôtelier...

« M. de Lachevrotière, pressé d'ouvrir son hôtel dont le loyer courait déjà, pria M. Pasquier de lui fait obtenir de la Banque de l'Indochine un acompte de 60.000 piastres en attendant les 300.000 (3) qu'il comptait demander au crédit hôtelier. La Banque accepta de faire cette avance avec la signature du Gouverneur Général qui fut donnée. »

Ce M. de Lachevrotière, adversaire des plus violents de la politique favorable aux Annamites est un ami de M. Pasquier et l'a toujours soutenu. Mais qui remboursera la banque, le ministre ayant refusé son agrément au décret du gouverneur Pasquier ? Il est à craindre que la population ne soit « invitée » à l'honneur de payer la note. Or, quelles peuvent être les réactions du peuple jaune qui, déjà, nous accuse d'avoir arrêté, chez lui, l'essor de l'intelligence, sinon le mépris avant la haine et la révolte ?

■

Dans nos possessions du centre Afrique de puissantes compagnies se sont installées. D'après le ministre, en 1927, qui était M. Perrier, le régime des grandes concessions *tel qu'il a été institué* devait prendre fin en 1929 ; mais l'*Information* du 29 novembre 1927 nous apprend que la Compagnie Forestière Sanga-Oubangui envisage une augmentation de son capital pour : « l'exécution du programme de Plantations auquel est lié le renouvellement des concessions en 1935 ». Au Gabon, dans l'Oubangui, dans l'Afrique Equatoriale l'on récolte le caoutchouc : l'on saigne le funtumia, arbre à caoutchouc, comme on saigne le pin des landes pour la résine. Une saignée fournit environ 100 grammes de caoutchouc. Il n'y a que très peu de plantations, et la grosse production est donnée par les funtumias qui sont disséminés dans les immenses forêts vierges. Les noirs partent en expédition pour plusieurs jours, rentrent au village pour déposer leur récolte et repartent le lendemain.

Les compagnies qui ont le monopole de ces exploitations, souvent grandes comme la moitié de la France, jouissent de pouvoirs et de privilèges étendus. « La compagnie française du Haut-Congo(4) — la plus importante des compagnies survivantes — couvre une superficie de 2.600.000 hectares (5). De plus elle contrôle les territoires de l'ex-concession alimaienne et de l'ex-concession N'Goko-Sanga de sinistre mémoire. Elle possède donc un monopole commercial absolu sur 5.600.000 hectares peuplés de 120.000 habitants (je donne les chiffres officiels). »

Mise en coupe réglée, exploitation intensive et éhontée des populations, mais laissons la parole à M. A. Gide déjà cité : « M. P. ayant reçut l'ordre de forcer la production du caoutchouc mit au *service des intérêts privés de la compagnie forestière*, tout l'arsenal de ses pouvoirs disciplinaires dans le but d'activer l'apport de ce produit qui était payé au prix de deux francs le kilo — (le même produit dans les contrées voisines où le commerce est libre est payé de 10 à 15 fr.) — et ces sanctions il les appliqua, il faut le constater, à des indigènes *qui n'étaient liés à cette compagnie par aucun contrat de travail collectif ou individuel*.

« Contre ceux qui lui parurent insuffisamment actifs *dans leurs travaux de récolte* il prononça des peines d'amendes *absorbant la totalité de leurs gains* et appliqua le *maximum des peines d'emprisonnement*. En outre, il infligea à ceux qui furent particulièrement *signalés pour leurs faibles rendements*, un châtiment corporel: chargés de lourdes poutres ils furent contraints à tourner sans *arrêt dans la cour de la factorerie* (6). Cette épreuve commencée à huit heures du matin ne fut arrêtée qu'à midi, à la suite de la chute d'un homme, Malingué, qui mourut la nuit suivante », p. 223.

Soumis au travail forcé, endettés, emprisonnés lorsqu'ils ne paient pas l'impôt la population se décime. Dans la prison de Bola « par suite de sévices et de l'alimentation insuffisante meurent plus de 50 % des prisonniers », page 207.

Or « malgré ses bénéfices considérables la C. F. H. C. n'a jamais rien fait pour améliorer le sort des indigènes qu'elle exploite : ni route, ni école, ni hôpital ; pas la moindre organisation sanitaire. Elle laissera en s'en allant, si tant est qu'elle s'en aille enfin, un pays saigné à blanc et des indigènes plus misérables qu'avant l'arrivée des blancs », (p. 233).

Un rapport médical, datant de 1919, publié par A. Gide donne le tableau suivant : Individus tripanosomés chez les sédentaires : 3,15 % ; individus tripanosomés chez les récolteurs : 30 %. Suspects de tripanosomiase (7) chez les sédentaires 5,18 % ; suspects de tripanisomiase chez les récolteurs 85 %. Ces chiffres montrent que les sédentaires sont très peu atteints alors que les récolteurs, qui sont souvent des jeunes gens de 15 à 16 ans sont presque tous contaminés.

« Le mal dont je m'occupe ici, dit A. Gide, empêche le progrès d'un peuple et d'un pays ; il ruine une contrée pour le profit de quelques-uns. Je me hâte de dire qu'il est particulier à notre Afrique Equatoriale ; et plus spécialement encore au moyen-Congo et au Gabon ; il a disparu de l'Oubangui-Chari depuis que les compagnies concessionnaires de cette colonie ont, d'elles-mêmes, renoncé à leurs privilèges.

« ...L'étonnant, c'est qu'après avoir été reconnu néfaste, c'est qu'après avoir été dénoncé tant de fois par les Gouverneurs de la colonie, après qu'on se fut rendu compte qu'il ne s'agissait point d'une mise en valeur, mais bien d'un écrémage systématique du pays, d'une exploitation éhontée, l'affreux régime subsiste encore », p. 227.

■

Le mal subsiste. Il étonne A. Gide comme il étonne tous ceux qui dépouillent les formes sociales de leur illusion et de ce qu'elles peuvent avoir de conventionnel.

Un monde qui n'a souci que de faire des affaires ne s'inquiète pas des cadavres qu'il sème. La route, hier, en fut jonchée lors de la guerre du droit ; qui s'en est inquiété ? Les colonies sont loin et les administrateurs de sociétés qui siègent au cœur de la ville-lumière se moquent bien des crimes commis à des milliers de kilomètres, c'est trop loin pour aller vérifier, ils ne s'inquiètent pas de savoir si le caoutchouc est taché de sang humain ; ils font des affaires.

Au nom du dieu Civilisation nous sommes allés chez des peuples qui ne nous demandaient rien, n'aspiraient à rien qu'à vivre avec leurs coutumes, pour satisfaire aux exigences de banquiers, de commerçants, d'industriels. Du jour où nous nous sommes imposés chez eux par le fer, le feu, nos missionnaires et l'alcool, ç'en fut fini pour eux de la paix et de leur quiétude. Là, l'indigène peine pour le caoutchouc, le pétrole, le riz; ici pour le phosphate, le minerai; ailleurs pour satisfaire un luxe stupide et, sous des dangers multiples, en pêchant des perles. Partout l'homme blanc sème la douleur et la mort auprès de populations foncièrement loyales et honnêtes, comme se sont plu à le noter A. Gide et Luc Durtain, et qui ne demandaient pas mieux que de nous aimer. Après s'être emparé des biens matériels, il convoite de réduire au niveau de ses esclaves blancs les hommes qu'il a conquis. Sa politique de violence appelle la violence, et lorsqu'il la trouve, alors il dénomme rebelles ceux en qui restent encore encore un peu de fierté naturelle et de défense instinctive.

L'on a amené à l'exposition coloniale différents types noirs, jaunes, de colonisés; après la conquête barbare, la honte d'une exhibition infâme. Il ne nous suffisait pas de conquérir, il fallait encore que les vaincus vinssent « s'offrir » en spectacle pour donner du piment à notre vie blasée.

Cette exposition ramène sur le plan de l'actualité le brigandage colonial. Les exploiteurs des blancs sont aussi les exploiteurs des colonisés; en abattant leur puissance chez nous, nous libérerons les autres peuples asservis. Que les visiteurs de cette exposition pensent aux revers de cette gloire en carton-pâte qui cache des misères innombrables et des morts en quantité.

BERNARD ANDRE.

(3) La piastre vaut 10 francs.

(4) *Le retour du Tchad*, d'André Gide, p. 237.

(5) La S. H. O. qui fut dissoute par le parlement obtint en dédommagement de choisir un terrain de 300 à 400 mille hectares, donné en toute propriété... Le parlement approuva la formation de 40 compagnies à qui 650.000 kilomètres carrés furent concédés. (La superficie de totale de la France est de 551.000 kilomètres carrés). Page 230.

(6) Dans cette citation ,souligné par A. Gide.

(7) Microbe de la maladie du sommeil.

Pour le Libertaire

Depuis 1927, époque où nous avons quitté les Messageries Hachette, la vente du « Libertaire » se fait en province, grâce aux camarades et amis du « Libertaire ».

Si la vente a été maintenue, si dans de nombreuses villes des dépôts ont été créés, il faut constater que, malgré les efforts de certains de nos amis, la vente du « Libertaire » n'a pas augmenté comme nous étions en droit de l'espérer.

Des villes comme Marseille, Toulouse, Lyon, Rouen, Brest, Bordeaux, Amiens, etc., n'ont pas accru leur nombre de lecteurs.

Et pourtant, le moment n'est pas venu de s'endormir, au contraire... Les camarades qui s'occupent du « Libertaire, font de grands efforts pour le faire paraître toutes les semaines, pour lui donner une présentation meilleure, une vie plus active. Il serait désirable que tous les compagnons fassent, eux aussi, un effort pour faire connaître leur journal.

Il nous faut de nouveaux dépositaires, il nous faut, dans chaque centre ouvrier, deux ou trois camarades décidés à œuvrer pour le « Libertaire ».

Est-ce possible ?

Ne comptez pas sur votre voisin ! Dès aujourd'hui, écrivez-nous et dites-nous ce que vous pouvez faire pour nous aider.

CHERCHEZ DE NOUVEAUX DEPOSITAIRES.

(Pour les dépôts, le « Libertaire » est vendu 0 fr. 35 avec reprise d'invendus, règlement mensuel).

DIFFUSEZ LE « LIBERTAIRE » EN LE VENDANT DANS LES REUNIONS, MEETINGS, A LA SORTIE DES USINES.

FAITES CONNAITRE LE « LIBERTAIRE » EN DISTRIBUANT DES NUMEROS INVENDUS.

FOURNISSEZ-NOUS DES ADRESSES D'ABONNES POSSIBLES.

RECOLTEZ DES ABONNEMENTS ET DES SOUSCRIPTIONS.

Si vous aimez votre journal, aidez-le.

■

Pour faire paraître le « Libertaire » chaque semaine, pour faire nos enquêtes et nos numéros spéciaux de propagande, nous avons dépensé beaucoup d'argent.

DE SUITE, IL FAUT NOUS AIDER SI VOUS VOULEZ QUE NOUS PUISSIONS CONTINUER NOTRE EFFORT.

Il faut trouver de nouveaux lecteurs, il faut permettre au « Libertaire » de devenir plus puissant, plus vivant.

AMIS DU LIBERTAIRE TOUS A L'ŒUVRE

Il reste encore quelques milliers de notre numéro sur

L'AMNISTIE

Que les camarades qui désireraient le répandre, le demandent à Jean Girardin (le 100 : 20 fr. franco).

Comment on civilise...

D'une façon générale, le Français est très mal informé sur ce qui se passe dans « ses » colonies. Une tendance naturelle à l'optimisme, le silence intéressé d'une presse servile dont la domestication aux puissants n'est plus à démontrer l'inclinent à croire, quand il va bayer d'épatement devant les merveilles en toc de l'Exposition, que tout est pour le mieux dans l'Empire colonial français et que l'indigène qui a la chance de subir notre domination tutélaire est vraiment un heureux mortel.

Eh bien ! la vérité c'est que tout va mal et que rien n'est bien.

Dans tous les domaines : économique, politique ou social, l'indigène est traité là-bas comme on rougirait de traiter ici le plus vil bétail.

Mais quand nous dénonçons les crimes des colonialistes, quand nous dévoilons leurs odieuses pratiques et leurs turpitudes, il est fréquent qu'on nous taxe de mauvaise foi systématique ou, pour le moins, d'exagération. Que ne les méritons-nous, ces reproches !

Malheureusement, il est certain, par le peu que nous connaissons, que nous sommes encore loin de l'effroyable réalité !

Des gens de sens rassis, des écrivains, des journalistes, comme André Gide, Luc Durtain ; comme Albert Londres, Louis Roubaud, J.-A. Monod-Herzen, qui ne sont certes pas des révolutionnaires, mais dont nous avons plaisir à signaler ici l'indépendance d'esprit, s'accordent pourtant à reconnaître que les méthodes de colonisation des blancs, des Français en particulier, n'ont avec la stricte humanité que des rapports assez lointains.

Sur le travail et l'exploitation capitaliste aux colonies, sur l'oppression administrative et fiscale, sur l'empoisonnement organisé, sur la répression, on lira avec une angoisse indignée les extraits que nous avons empruntés à des œuvres comme Terre d'ébène, Viet-Nam, Voyage au Congo *et* Retour du Tchad, Dieux blancs, hommes jaunes. *On verra que les faits qu'ils relatent prouvent surabondamment que le blanc « civilisateur » n'est le plus souvent qu'une brute et qu'en fait de sauvagerie l'indigène a tout à en apprendre.*

L'exploitation capitaliste dans les Colonies

Quand les capitalistes se sont installés dans les contrées coloniales, ce n'était évidemment pas pour y enfiler des perles. Les terres sur lesquelles ils jetaient leur dévolu étaient fertiles ou recélaient des richesses qu'il importait, comme ils disent, de mettre en valeur.

Mais un problème se posait : celui de la main-d'œuvre. Ce n'était pas qu'elle manquât cette main-d'œuvre. Seulement, le Soudanais ou l'Annamite, qui vivent d'une poignée de riz ou de manioc. ou de quelques fruits nonchalamment cueillis au bananier voisin ne montrèrent qu'un enthousiasme modéré pour les beautés de la civilisation industrielle. On comprendra d'autant mieux ce défaut d'enthousiasme quand on saura que les exploiteurs coloniaux n'estiment pas qu'une journée de travailleur indigène, sous la *chicotte* des *capitas* ou des *caïs*, vaille plus de 1 fr. 75 ou de 2 fr. C'est peu, direz-vous, mais c'est presque toujours assez pour que l'agent du fisc puisse se payer des impôts.

Quant à l'indigène il peut crever. C'est d'ailleurs ce qu'il réussit remarquablement, et l'on verra plus loin comment et pourquoi la construction du chemin de fer Congo-Océan, par exemple, coûta plus de *vingt mille* vies humaines.

Seulement de cela les exploiteurs coloniaux n'ont cure, et on comprend dès lors pourquoi, tous comptes faits, les « techniciens » estiment que le « moteur à bananes » est vraiment le plus économique.

Le travail forcé

Il y a bien en réalité une difficulté, c'est que l'indigène se refuse à travailler dans des conditions aussi déplorables. Alors, c'est très simple, puisqu'il ne veut pas le faire bénévolement, on l'y oblige par la force, c'est le *travail forcé*.

Quant aux récalcitrants on a d'excellents moyens pour les amener à composition.

Toute la chiennerie des tortionnaires en uniforme peut alors se donner libre cours.

En voulez-vous une première preuve ? Lisez ceci que rapporte G.-E. Monod-Herzen dans l'*Œuvre* du 15 avril 1931, à propos d'un voyage au Niger :

Quand il s'agit d'exécuter un travail pour une grande entreprise européenne, on se heurte immédiatement au problème suivant : les Européens ne peuvent fournir aucun travail important vu le climat et les indigènes ne tiennent aucunement à quitter leurs cultures. La solution trouvée jusqu'ici consiste à forcer l'indigène au travail par une véritable réquisition. Le système est dangereux, car le village privé de bras au moment des récoltes, est sûr de connaître la famine pendant l'année qui vient. Il y a donc appauvrissement du pays. La Société des Nations s'est émue de cette situation. Après de longs travaux, elle a décidé que le travail forcé ne devrait jamais excéder six mois et devrait avoir lieu le plus près possible du village d'origine des travailleurs.

Or, il y a actuellement au Soudan des contrats de travail forcé de huit mois pour des hommes provenant de la Haute-Volta. Un mois de distance à pied !

Faut-il dire, avec nombre de blancs : que l'on ne pourrait pas trouver de travailleurs sur place ?

On en trouverait certainement un bon nombre si l'on consentait à les payer plus de 1 fr. 75 par jour, et si les chantiers n'avaient pas la triste réputation qu'on leur trouve aujourd'hui.

J'ai compris pourquoi alors que Le Galliéni nous remontait doucement sur le Niger.

Un sous-officier, employé au service d'irrigation du Niger, nous expliquait à table :

—Vous comprenez : quand un noir nous arrive de sa brousse et que nous le faisons travailler onze heures par jour, cela lui semble bizarre. Eh bien, ils s'y font presque tous. Restent les « mauvaises têtes », mais c'est si facile pour ceux-là : je leur fais mettre six briques sur la tête et tourner en rond, au soleil, sans boire ni manger, depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Comme cela, je vous assure que tout s'arrange...

⁂

N'imaginez pas qu'il s'agisse là d'un fait isolé, résultat de l'imagination sadique d'une brute déchaînée. C'est au contraire une pratique constante qui emprunte d'ailleurs son nom à la terminologie des casernes. Cela s'appelle faire le « bal ». On l'applique couramment dans toutes les colonies françaises et nous en trouvons encore une preuve dans ce passage de *Retour du Tchad*, d'André Gide, à la page 205 :

A Bambio, le 8 septembre, jour de marché, dix récolteurs de caoutchouc pour la Compagnie Forestière Sangha-Oubangui pour n'avoir pas apporté le caoutchouc le mois précédent (mais ce mois-ci ils apportaient double récolte) furent condamnés à tourner autour de la factorerie, sous un soleil de plomb, et porteurs de poutres de bois très pesantes. Des gardes, s'ils tombaient, les relevaient à coups de chicotte. Le « bal » commencé dès 8 heures dura tout le long du jour sous les yeux de MM. Pacha et Maudurier, assis, au poste de la C. F. S. O. Vers 11 heures, le nommé Malougué, de Bagouma, tomba pour ne plus se relever. On apporta son corps à M. Pacha ,qui dit simplement : « Je m'en f... », et fit continuer le bal.

Tout ceci se passait en présence des habitants de Bambio rassemblés, et de tous les chefs des villages voisins venus pour le marché. Je tiens le récit de plusieurs.

On peut remarquer que cette « pénalité » est appliquée pour des « fautes » insignifiantes : défaut de tâche, travail défectueux ou considéré comme tel, etc. Mais malheur à l'indigène qui veut fuir son esclavage. Il ne faut pas oublier en effet que le contrat qui l'enchaîne à ses tortionnaires est unilatéral et qu'il ne peut le rompre. S'il cherche son salut dans la fuite et qu'il ait le malheur d'être repris on sait le lui faire payer cher, comme en témoigne ces « faits divers » que relate Louis Roubaud dans *Viet-Nam*. Là, cette fois, nous sommes en Indochine. Ecoutez...

C'est l'appel du matin, vers 5 heures. Le soleil se lèvera plus tard. Sur l'ordre du directeur les coolies de ce quartier ont été rassemblés. On prendra quelques minutes sur leur travail afin de leur donner un spectacle exemplaire.

La veille, une trentaine d'ouvriers se sont enfuis. On a lancé des caïs et des surveillants à leurs trousses. Douze d'entre eux, perdus dans le labyrinthe, ont été repris. Les voici : ils arrivent épuisés par la course, assoiffés. Le soleil lance ses premiers rayons : c'est l'heure légale...

Obéissant à un ordre, les douze petits hommes retirent leur « caïquan » et s'étendent le ventre contre terre. Les caïs et les surveillants, armés du rotin commencent l'exécution : vingt coups de cadouille à chacun, c'est le tarif pour une première « désertion ».

Puis les « cadouillés » se lèvent péniblement, rajustent leur pantalon sur la chair saignante et, se traînant comme ils le peuvent, vont reprendre leur tâche forcée.

La nuit suivante, trois Tonkinois à qui la leçon n'a pas profité, s'évadent de nouveau. Ils espèrent quitter le travail de Cochinchine pour retrouver les rizières du pays natal, qui les nourrissaient mal, mais leur laissaient la liberté... On ne reprend que Lé Van Tao. Celui-ci avait signé son contrat d'engagement pour pouvoir envoyer un peu d'argent à sa femme et à ses trois enfants restés au village lointain. Lé Van Tao est conduit devant le chef M. Boulersi, qui occupe une chambre dans le pavillon du directeur. M. Boulersi fait attacher le prisonnier à une colonne de la véranda, les deux bras entourant la colonne et des menottes attachant les mains.

Lé Van Tao passe la nuit dans cette position. Le matin, nouveau rassemblement de coolies. Le patient, déficelé, est conduit sur la place, son pantalon retiré. Un caï le prend par les mains, un surveillant par les pieds. Sur le corps ainsi maintenu à vingt centimètres au-dessus du sol, le chef lui-même applique vingt-sept coups de nerf de bœuf. Après quoi, sans pansement, l'homme est envoyé au travail.

■

Autre décor : un chantier près du petit village de Dong.

En pleine journée, il n'y avait plus d'eau dans les touques. Les travailleurs avaient soif. Quelques-uns obtinrent l'autorisation d'aller boire ; trois femmes non autorisées les suivirent vers le ruisseau.

Le surveillant les rattrapa avant qu'elles aient le temps de se désaltérer. Thi Tuong, vingt et un an, Thi N'guyen, trente ans, enceinte de six mois, Thi Nhon, trente-six ans, mère de trois enfants, durent retirer leur caïquon et se coucher à terre. Le surveillant avec une canne en rotin entourée de fil télégraphique, frappa dix coups pour chacune.

Lors de l'enquête, le médecin releva des ecchymoses larges de un centimètre et demi et constata l'éclatement de la peau sur une largeur de deux centimètres et demi et une longueur de cinq centimètres.

Tout se passe donc exactement comme si l'indigène était créé et mis au monde pour satisfaire le sadisme des « civilisateurs ». Et si d'aventure une enquête est ordonnée contre un blanc sur des faits trop criants, l'inculpé, rarement condamné, d'ailleurs, s'en tire toujours avec une peine dérisoire : quelques francs d'amende ou, quand on ne peut faire autrement, une légère peine de prison toujours avec sursis.

Dans ces conditions, on comprend que les représentants des races « supérieures » ne se gênent guère. Et qu'importe pour eux la mort de milliers de malheureux, comme en témoigna l'effroyable hécatombe qu'a coûté la construction de la ligne de chemin de fer Congo-Océan.

Le drame du Congo-Océan

C'est bien un drame, en effet, et quel drame ! Plus de *vingt mille* pauvres nègres y ont trouvé la mort !

Un jour on s'avisa qu'il fallait qu'une ligne de chemin de fer fût créée qui relierait Brazzaville, au Congo, à Pointe-Noire, port de l'Océan Atlantique.

Pour toutes sortes de raisons l'entreprise s'avérait pleine de difficultés, car il s'agissait de traverser une région absolument vierge. Mais M. Antonetti, proconsul en A. E. F. et promoteur de l'idée, après avoir fait et refait ses calculs estima que la construction de ce chemin de fer reviendrait à 6.000 ou 8.000 nègres — là-bas c'est comme ça qu'on calcule — un « sacrifice » devant lequel vraiment il n'y avait pas à hésiter...

Ici, cédons la place à Albert Londres qui a courageusement dénoncé cette hécatombe dans *Terre d'ébène* :

Un contrat fut passé avec une compagnie de travaux publics. On lui donnerait 8.000 hommes, elle assurerait l'entreprise. Cette compagnie s'appelait les Batignolles.

Du Congo à la Sanga, de la Sanga au Chari on se serait cru dès lors entre la place Clichy et la place Villiers : on n'entendait plus parler que des Batignolles !

Au Moyen Logone, au Moyen Chari, au Dar el Koutti, dans la Haute-Kato, au Bas-Bomou, du Gribingui à l'Oubangui, de l'Oubangui au Pool, le nom si parisien tomba et rebondit.

Des Bakotas, des Bayas, des Linfondos, des Saras, des Bandas, des Lisangos, des Mabakas, des Zindès, des Loangos furent arrachés à leur contemplation et envoyés « aux Batignolles » !...

C'était un voyage fort excentrique. Les recrutés embarquaient sur des chalands, contemporains de notre conquête. Dans ce pays, les chalands n'étant point faits pour le transport des hommes, mais pour celui des marchandises, avaient le dos rond. Trois cents par trois cents, quatre cents par quatre cents, on entassait la cargaison humaine dessous et dessus. Les voyageurs de l'intérieur étouffaient, ceux du plein air ne pouvaient se tenir ni debout ni assis. De plus, n'ayant pas les pieds prenants, chaque jour — et la descente jusqu'à Brazzaville durait de quinze à vingt jours — il en glissait un ou deux dans le Chari, dans la Sanga ou dans le Congo. Le chaland continuait. S'il eût fallu repêcher tous les noyés !... Le chaland abordait-il ? Les branches de palétuviers fauchaient au passage les plus hauts perchés. Pas un abri. Quinze jours sur un toit rond. Le soleil, la pluie. Et comme le vapeur chauffait au bois, les escarbilles, traitement préventif, leur faisant sur la peau de salutaires pointes de feu !

Et c'était Brazzaville. Sur trois cents, il en arrivait deux cent soixante, parfois deux cent quatre-vingt ! Là ? Eh bien ! ils restaient sur la berge ! On n'avait pas encore prévu le camp.

Les survivants reformaient le troupeau. La course à pied allait commencer. On avait choisi les plus beaux hommes, au début. La bête était bonne et ne flanchait qu'à la dernière minute. Et les capitas, sans trop grand danger, pouvaient éprouver la solidité des peaux. Quant à celle des pieds, personne n'en doutait.

Ne pouvait-on procéder d'une autre manière ? Si.

La sagesse, la juste compréhension de l'effort à fournir eussent commandé de mettre ces hommes sur le chemin de fer belge, ensuite, arrivés à Matadi, sur un bateau français, moyen qui les eût, en trois jours, amenés « aux Batignolles », c'est-à-dire à Pointe-Noire, bout de la « machine ». Non ! ils iraient à pied ! On ne comptait qu'avec le temps et non avec la vie. Trente jours de plus n'étaient peut-être pas une affaire, mais sur deux cent soixante hommes, soixante de moins auraient dû en paraître une.

Et le troupeau prenait la brousse, traversait les marigots, gagnait le Mayombe, forêt cruelle. Les vivres précédaient-ils les voyageurs ? Une fois sur deux. Les suivaient-ils ? Pas davantage ! En tout cas, s'ils les suivaient, ils ne les rattrapaient jamais ! Les convois attendaient en vain le mil et le poisson salé. Trouvaient-ils parfois des magasins de vivres ? Le gardien n'avait pas le droit de leur donner à manger, le règlement de marche n'ayant pas prévu que les travailleurs dussent avoir faim à cette étape. « Faim ! Faim ! » ce mot tragique montait tout le long de la route. En quittant Brazzaville, chaque homme avait bien touché dix francs. Avec ces dix francs, l'administration estimait qu'il pouvait marcher des jours sans avoir faim ! Pauvre Saras ! A la sortie de la capitale, un avisé marchand leur avait échangé le billet contre un peigne de fer ! Savaient-ils, eux qui ne savaient rien, qu'ils ne seraient pas nourris le lendemain ? Or le nègre ne mange pas encore le fer ! Aussi était-ce un surprenant spectacle. Sur dix kilomètres, le convoi n'était plus qu'un long serpent blessé, perdant ses anneaux. Bayas écroulés. Zindès se traînant sur un pied, et capitas les ramenant à la chicotte.

Il en arrivait tout de même !

J'ai vu construire des chemins de fer ; on rencontrait du matériel sur les chantiers. Ici, que du nègre ! Le nègre remplaçait la machine, le camion, la grue ; pourquoi pas l'explosif aussi ?

Pour porter les barils de ciment de 103 kilos « les Batignolles » n'avaient pour tout matériel qu'un bâton et la tête de deux nègres !

Epuisés, mal traités par les capitas, blessés, amaigris, désolés, les nègres mouraient en masse.

■

Au Moyen Logone, au Moyen Chari, au Dar el Koutti, dans la Haute-Kato, au Bas Bomou, dans les régions du Gribingui, d'Ouaka, d'Ouham, dans la Haute-Sanga, dans le Bas-Bangui, dans la N'Goko Sanga, de l'Oubangui au Pool, maris, frères, fils, ne revenaient pas.

C'était la grande fonte des nègres !

Les huit mille hommes promis aux « Batignolles » ne furent bientôt plus que cinq mille, puis quatre mille, puis deux mille. Puis dix-sept cents ! Il fallut remplacer les morts, recruter derechef. A ce moment, que se passa-t-il ?

Ceci : dès qu'un blanc se mettait en route, un même cri se répandait : « La machine *! ». Tous les nègres savaient que le blanc venait chercher des hommes pour le chemin de fer ; ils fuyaient. « Vous-mêmes, disaient-ils à nos missionnaires, vous nous avez appris qu'il ne fallait pas nous suicider. Or, aller à la* machine *c'est courir à la mort. » Ils gagnaient les bois, les bords du Tchad, le Congo belge, l'Angola. Là où jadis habitaient des hommes, nos recruteurs ne trouvaient plus que des chimpanzés. Pour l'honneur de la race humaine, pouvait-on construire le Congo-Océan avec des chimpanzés ? Nous nous mettions à la poursuite des fugitifs. Nos tirailleurs les attrapaient au vol, au lasso, dix-sept mille. Et il ne nous reste plus que comme ils pouvaient ! Ils les canguaient ! ainsi que l'on dit ici. On en arriva aux représailles. Des villages entiers furent punis.*

Le matériel humain recruté dans ces conditions n'était plus de première qualité. Comme les moyens de transport et de ravitaillement n'avaient pas été améliorés, le déchet augmenta. Les chalands auraient pu s'appeler des corbillards et les chantiers des fosses communes. Le détachement de Gribingui perdait soixante-quinze pour cent de son effectif. Celui de la Likouala-Mossaka, comprenant mille deux cent cinquante hommes, n'en vit revenir que quatre cent vingt-neuf. D'Ouesso, sur la Sanga, cent soixante-quatorze hommes furent mis en route. Quatre-vingt arrivèrent à Brazzaville, soixante-neuf sur le chantier. Trois mois après, il en restait trente-six.

Pour les autres convois, la mortalité était dans ces proportions.

« Il faut accepter le sacrifice de six à huit mille hommes, disait M. Antonetti, ou renoncer au chemin de fer. »

Le sacrifice fut plus considérable.

A ce jour, cependant, il ne dépasse pas trois cents kilomètres de voie ferrée à construire !

De combien de sang et de souffrance se paye ainsi chaque pierre dans l'édifice de ce qu'ils appellent le Progrès !

Le Progrès ! en vérité, le Moloch antique ne serait qu'un petit garçon à côté de lui !

La tyrannie administrative

Si l'on aborde maintenant la question coloniale par le côté administratif, on voit vite que la domination des indigènes par les fonctionnaires ne le cède en rien en brutalités, sévices et exactions de toutes sortes à la domination des exploiteurs capitalistes.

Bien mieux même : si celle-ci s'exerce avec un tel absolutisme, c'est toujours avec l'appui et l'aide de celle-là, et quand l'une dit : «Tue », l'autre dit : « Assomme ».

L'une et l'autre se complètent, s'épaulent, et c'est toujours l'indigène qui fait les frais de cette collaboration.

Qu'il s'agisse d'impôts, de prestations, l'indigène est taillable et corvéable à merci. Quant à sa liberté individuelle, son droit d'aller et venir, de se réunir, il est entendu une fois pour toutes que ça n'existe pas. Fonctionnaires et particuliers s'entendent comme larrons en foire pour le dépouiller, et l'opprimer. A cela rien d'étonnant, car du haut en bas de l'échelle administrative chaque fonctionnaire dispose sur l'indigène d'un pouvoir pratiquement sans limites.

Tout en haut, le Grand Manitou : le gouverneur général; puis, au fur et à mesure qu'on descend les échelons une multitude de petits tyrans et tyranneaux locaux dont l'ensemble étend sur les indigènes un réseau serré auquel il est impossible d'échapper.

Nous allons avoir la preuve de ceci à la lumière d'un fait particulièrement typique : la collecte des impôts, en particulier de l'impôt de capitation.

Comme son nom l'indique, cet impôt est prélevé à partir d'un certain âge sur *chaque* indigène, homme ou femme. Bien entendu, il ne s'agit pas de savoir s'il en a les possibilités et les moyens : une seule chose importe : que la somme fixée soit versée à l'heure et au lieu dits.

Pour accomplir cette véritable spoliation, l'administration a des complices tout désignés dans les grandes compagnies d'exploitation coloniale qu'elle charge du recouvrement des impôts. Par un épisode que nous empruntons encore une fois à Albert Londres dans *Terre d'ébène*, nous allons voir cette infâme collusion dans toute sa splendeur.

■

C'est jour de paye et de collecte d'impôts, quelque part au Congo, dans un camp forestier :

Un par un, des noirs, éreintés, rentraient du chantier. Ils ne gagnaient pas leur camp, mais, ce soir-là, ils s'arrêtaient devant la case du chef. C'était la fin du mois, jour de paye.

— Vous tombez juste pour assister à la séance, fit Bernard. Asseyez-vous à côté de moi, derrière cette table. Poincaré ! apporte la lampe-tempête !

— Vous avez aussi un Poincaré chez vous ?

— C'est la mode !

Bernard examina ses deux cents hommes.

— Vous entendez ? disait-il à son capita, pas de brutalités. Le recrutement est déjà assez difficile. J'ai une bonne réputation, je ne veux pas la perdre en quinze jours. Ne « laquez » pas mon nom.

On s'assit derrière la table. La nuit était venue. Deux lampes-tempête éclairaient.

— Je dois vous prévenir, monsieur Bernard, dit le chef de chantier, que le commis de l'administrateur est venu, voici dix jours, se faire régler les impôts des hommes.

— Quoi ? fit Bernard. Il n'a pas le droit ! Et vous avez payé ?

— Oui.

— Vous avez eu tort. Ces hommes ont déjà dû verser leur impôt au chef de canton. Ainsi, ils l'auront payé deux fois. Que vont-ils toucher maintenant ? Enfin, c'est fait. Poincaré, explique-leur que le commandant est venu encaisser leur impôt et que nous allons retenir cette somme sur leur mois.

Poincaré palabra.

— Que disent-ils ?

— Ils disent que c'est bon.

— Allez ! commençons !

Le chef du chantier, liste en mains, fit l'appel :

— Zié !

— Prisent !

Zié a gagné 77 francs dans son mois. Le patron a payé 88 francs d'impôt : 40 pour la capitation, 48 de rachat de prestations. Après un mois de travail (dans la forêt), Zié doit 11 fr. !

— Tu comprends ? lui demande-t-on.

Bernard décide de ne lui retenir, ce mois, que 50 francs. On lui aligne 38 francs. Zié dit : « Merci ! »

— Voyons ! Bernard, s'ils sont envoyés au travail de la forêt, ils ne peuvent aller aux prestations. Pourquoi leur demande-t-on 48 francs parce qu'on les force à une besogne plutôt qu'à une autre ?

— Ça, fait Bernard, c'est « manière pour nègre ». Les blancs n'ont pas à comprendre.

Un grand bacardage s'éleva de la foule.

— Makou ! cria Bernard.

Le silence s'établit.

Tous se présentaient à l'appel de leur nom. Ils étaient résignés, prenant ce qu'on leur donnait. Jamais ils ne demandaient une explication. On dit à celui-ci : « 30 francs ! » Il tendit la main, reçut et s'en alla.

Médiki avait travaillé tout le mois : il ne toucha que 12 francs. Tout de même, la chose lui sembla exagérée. Il dit : « Merci ! Merci bien ! » mais ironiquement.

— Ticoubé ? Où est Ticoubé ?

— Parti dans la brousse, dit Poincaré. Evadé ! Il avait 32 francs à son compte.

— Georgea ?

— Parti dans la brousse. Evadé ! 52 fr. à son compte.

— Augustin ?

— Tout à fait malade, fit le capita. Depuis un mois lui pas manger.

— Tricoté ? Tiens ! tu n'as pas d'impôt, toi, comment cela se fait-il ?

— Moi ? répond Tricoté, moi désalé, beaucoup malin, moi changé de nom au village.

Il reçut 76 francs.

— Jeannot ? Jeannot ?...

— Personne ne se présenta.

— Il est mort, dit le chef de chantier.

Maoudi et Robert II étaient morts également. Goupi n'avait que 22 francs à son compte.

— Tu n'as pas d'impôt et tu n'as que 22 francs ?

— Fainéant comme un poulet ! dit Poincaré.

Baoulé avait 128 francs d'impôt : 40 pour lui, 40 pour sa femme, 48 pour rachat. Son gain n'était que de 73 francs.

— Donne-moi 10 francs, missié Bénad, dit tristement Baoulé.

On lui en donna 30.

Un mois de souffrance dans la forêt et pour salaire une dette ?

Précisons encore une fois que des faits pareils ne sont pas exceptionnels, mais bien la règle. Louis Roubaud, André Gide, Louis Monet et, d'une façon générale, tous les témoins impartiaux de ces abominations ont dénoncé ce véritable banditisme fiscal.

En Annam, par exemple, où les salaires sont d'environ 2 fr. 50 par jour, le *nahqué* (paysan indochinois) ne boucle jamais sa semaine. Comme avec la complicité de l'administration française, il subsiste encore là-bas une véritable féodalité rurale, le travailleur indochinois est toujours le débiteur de son employeur à qui il est obligé d'emprunter pour vivre et il travaillera toute sa vie sans se libérer.

Comment dès lors payer les impôts ? L'impôt de capitation, qui s'élève là-bas à deux piastres cinquante, et les contributions communales, encore deux piastres cinquante, soit cinq piastres ? En faits, cela se traduit par un *mois* de travail égal au produit de cette somme.

Louis Roubaud, qui rapporte ces chiffres, précise que c'est là la situation actuelle de *quinze millions* d'Annamites.

(VOIR LA SUITE EN 3e PAGE)

La bataille des deux renégats

Donc, la comédie présidentielle a pris fin. A vrai dire, cela ne nous préoccupe pas outre mesure et nous n'aurions même pas songé à en entretenir nos amis lecteurs si cette élection du 13 mai n'avait présenté un caractère assez spécial qui la différencie un tant soit peu de ses précédentes.

En effet, cette fois-ci, la lutte pour le fromage élyséen était circonscrite entre deux adversaires. Et ces deux adversaires sont, chacun en ce qui le concerne, des types vraiment représentatifs de notre époque de lucre, de concussions, de reniements, de trahison, de vénalité, de boue et de sang.

Les journaux se sont livrés à un battage monstre : ceux de droite vitupérant contre Aristide et louangeant Doumer, ceux de gauche repoussant avec dédain la candidature de Paul l'Auvergnat pour prôner avec moult maniements d'encensoir les vertus de l'Homme de Locarno. On assista même à ce spectacle, en vérité peu banal : tous les élus socialistes votant en bloc pour Briand — après que Léon Blum eut pris soin de prévenir les adhérents de la S. F. I. O. qu'en appuyant de toutes leurs forces l'élection de l'ancien grève-généraliste, les parlementaires unifiés entendaient soutenir l'œuvre de paix, accomplie (paraît-il) par le ministre des Affaires étrangères.

On put entendre des ouvriers, d'habitude mieux « à la page », de ceux qui manifestent des opinions très avancées, dire qu'il vaudrait mieux que Briand fût élu parce que ce serait une tape envoyée à la réaction.

Quoi ! on a donc tout oublié dans la classe ouvrière française ? On ne se souvient donc plus que Briand, apôtre de la grève générale, secrétaire du parti socialiste, trahit son parti et ses idées pour un portefeuille dans le ministère Sarrien-Clemenceau ? On a donc oublié qu'il fut membre de ce cabinet Clemenceau qui assassina les ouvriers à Draveil-Vigneux, à Raon-l'Etape, à Narbonne, à Villeneuve-Saint-Georges ? On ne se rappelle donc plus de la grève des cheminots de 1910, grève fameuse pourtant, puisque le président du Conseil, Briand soi-même, mobilisa les grévistes et fut obligé de déclarer que « pour faire respecter l'ordre, il irait jusqu'à l'illégalité », ce qui lui valut la cingiante réplique de Jaurès qui le traita d'*aventurier* ? On a donc effacé des mémoires le rôle joué par Briand lorsqu'il était président du Conseil du Bloc National, en 21, et qu'il prononça sa phrase fameuse : « mettre la main au collet » de l'Allemagne » ? On ne veut donc pas se souvenir que c'est lui qui fit le premier occuper la Rhur, qu'il fit poursuivre tous ceux qui protestaient contre cette occupation ?

N'est-ce pas une honte de voir un parti qui se prétend encore socialiste, internationaliste, prolétarien et révolutionnaire, n'est-ce pas une honte que de voir ce parti soutenir de ses votes un tel renégat, un homme qui fit tant de mal à la classe ouvrière, celui que l'on représentait avant la guerre dans les journaux ouvriers : la peau jaune, la chemise sale et une trique à la main !

Briand-le-Pacifique ! Laissez-moi rire.

Briand-le-Cynique, l'arriviste sans scrupule, l'aventurier sans vergogne, le roué ignoble qui abusa de la confiance ouvrière et qui la brima cruellement pour la maintenir au pouvoir : l'homme de toutes les trahisons et de toutes les basses besognes : voilà ce qu'est Briand. Il ne mérite que le mépris le plus ab-

solu de la classe travailleuse et, au jour d'une révolution sociale, il aura de terribles comptes à rendre à ceux qu'il a bernés, bafoués, trahis et opprimés.

■

Doumer était bien fait pour se mettre sur les rangs en une pareille compétition. Nul, en effet, n'était mieux qualifié que lui pour être opposé à Briand. Il avait, dans l'apostasie, fait preuve de qualités qui le rendaient tout aussi apte que notre Aristide à être nommé chef des politiciens retors et corrompus qui composent les deux Chambres.

« Le Président, disent les journaux, doit être au-dessus des partis ». Doumer n'était-il pas tout indiqué pour ce genre de travail. Au-dessus des partis ? Ne le fut-il pas toujours au cours de sa vie politique, lui qui appartint à peu près à toutes les nuances de l'arc-en-ciel parlementaire, qui fut de toutes les équipes de « resquilleurs » à la recherche du maroquin ministériel et qui les trahit à peu près toutes. Il fut l' « ami » d'un tas d'hommes politiques... il n'en est pas un seul qui puisse se vanter de ne pas avoir été « lâché » par Doumer.

Notre nouveau chef d'Etat est d'origine ouvrière. Les quotidiens (et en particulier le « Petit Parisien ») nous ont appris avec un attendrissement trop étalé pour ne pas être suspect; que le père Doumer était un ouvrier terrassier, que la mère de Joseph-Athanase (alias Paul) avait mis son rejeton au monde dans une chambre lépreuse, que le père mourut en laissant sa femme dans une misère noire avec ses deux enfants. Ecoutez ce que nous dit le reporter du « Petit Parisien » sur la mère de Paul Doumer :

Le père meurt bientôt, laissant sa femme dans la misère avec deux enfants en bas âge. Mais comme l'était son mari, comme le sera son fils, Mme Doumer est laborieuse et vaillante. Elle travaille. Le matin et l'après-midi elle fait des ménages à raison de deux sous de l'heure, le soir, à la veillée, elle coud, elle raccomode le linge de ses patrons, de ses clients, de ses enfants, ravaude leurs bas et leurs chaussettes et ne s'arrête que terrassée par le sommeil.

Cette brave femme trouve le moyen de laisser aller son fils à l'école jusqu'au certificat d'études (ce qui était rare, à cette époque, dans les familles ouvrières).

Paul avait de l'ambition. Après son travail, il va aux cours du soir, apprend le grec, le latin, les mathématiques, devient professeur — laisse tomber sa mère et s'en va à Mende.

Puis il pense à la politique. A trente-et-un ans, il est élu député de l'Aisne. Un an après, il est blackboulé. Laissant tomber ses électeurs, il s'en va alors dans l'Yonne, y est élu. Se proclamant radical-socialiste, il fait partie du cabinet Bourgeois comme ministre des finances. Ce ministère étant tombé, ce fut Méline qui prit la place. Méline-pain-cher ! Doumer le combat avec acharnement.

Méline avait jugé son adversaire. Pour lui fermer la bouche, il lui pro-

pose le poste de gouverneur général de l'Indochine. La place était très bien rémunérée ; il y avait là occasion d'amasser une fortune rondelette. Doumer accepte.

De 1896 à 1902, il fut donc le proconsul de l'Indochine. On sait combien de massacres d'indigènes, d'exécutions, de féroces mouvements de répression soulignèrent son passage en Asie. Ce qui se fait sous le gouverneur Pasquier peut être appelé de la petite besogne à côté de la véritable terreur que Doumer fit peser sur les Indochinois. Jamais on n'assassina autant. Les pauvres indigènes se virent volés, dépouillés sur une vaste échelle. Les blancs qui sont allés là-bas durant ces six années ne se rappellent pas sans tendresse le gouverneur qui leur permit de s'enrichir à bon compte. Les Homberg, les Outrey et autres flibustiers d'aussi grande envergure n'avaient jamais été à pareille noce.

Mais aussi, lorsque Doumer revint en France, il avait acquis une véritable fortune.

Elu député de l'Aisne, il fut de ces radicaux qui firent tomber le ministère Combes, parce que ce dernier était trop anticlérical. En 1908, il est élu président de la Chambre — élu par la droite — contre Henri Brisson. Il a de l'ambition. Le 17 janvier 1906, il se présente à la présidence de la République, toujours représentant les droites qu'il avait combattues pour être élu député. Il reçut une tape retentissante. Ce fut Fallières qui passa.

Elu sénateur en 1912, il fut un de ceux qui firent voter la loi de trois ans.

Bloc nationalard, il fait partie du cabinet Briand (1921-1922) ce qui ne l'empêche pas, en 1925, d'être ministre cartelliste. Il est vrai que c'était le même président du Conseil ! Il a trahi Léon Bourgeois en se portant contre lui à la présidence du Sénat, il trahit Briand en se faisant élire contre lui président de la République. Cet homme a réussi ce tour de force d'être tellement la Trahison incarnée qu'il a trahi même les traîtres !

Quatre de ses fils sont morts à la guerre. Qu'à cela ne tienne ! Monnayant sa douleur (?) il abusera cyniquement de ces quatre assassinés pour s'en faire un tremplin.

Renégat de ses origines, Doumer fut l'ennemi implacable de la classe ouvrière, dont il était pourtant issu. Il défendit les requins, se fit même un des plus féroces requins et pressura ceux qu'il aurait pourtant dû défendre s'il s'était souvenu de son père mort de travail et de sa mère qui trima nuit et jour pour lui permettre de vivre.

Renégat de ses amis, il les trahit tous. Renégat même de ses fils tués à la guerre, à cette guerre dont il était un des responsables, Doumer est un chauvin acharné, un de ces nationalards. Il essaye de se parer de gloire avec les cadavres de ses quatre enfants.

Pouah ! quel répugnant personnage ! Mais n'était-il pas tout désigné pour être président de la République ?

Après Thiers et Mac-Mahon, les assassins des Communards; après Grévy l'escroc; après Carnot l'assassiné de Vaillant ; après Casimir-Périer, l'homme de Fourmies ; après Félix-Faure, l'homme du Panama ; après Loubet, l'homme de l'alliance franco-russe et de l'Entente Cordiale (deux choses qui nous préparaient la tuerie de 1914) ; après Fallières, le meurtrier de Liabeuf ; après Poincaré-la-Guerre ; après Deschanel le louftingue ; après Millerand, l'apostat et le voleur du milliard des congrégations ; après Doumergue, l'homme du Maroc et de la Syrie, n'est-il pas bon, utile et même indispensable que ce soit Doumer, le requin et le traître fait homme qui vienne, en treizième, présider notre République pourrie ?

Cet homme, Paul Doumer, synthétise toute la criminalité, la corruption et la boue de notre République bourgeoise. Il synthétise toute la malfaisance l'ignominie et l'immoralité de l'Etat. Il était donc digne d'être appelé à la magistrature suprême.

Nous avons un fantoche de plus. On pourra mettre, ce sera bien son tour, sa tête dans les jeux de massacre des fêtes foraines.

...En attendant le coup de balai qui nous débarrassera de toute l'ordure politicienne.

LOUIS LOREAL.

Comment on civilise...

(*Suite de la deuxième page.*)

L'organisation de l'empoisonnement

Mais il est une chose que nous nous en voudrions de passer sous silence, car elle permet de saisir sur le vif l'effroyable hypocrisie des « civilisateurs ». Il s'agit de la régie de l'alcool et de l'opium, véritable organisation de l'empoisonnement et source de profits inouïs pour le fisc et ses complices : les distillateurs.

Les distillateurs sont des gens très puissants aux colonies. Et il ne fait pas bon entrer en conflit avec eux. Ecoutez, par exemple, la recommandation qu'on a faite à Luc Durtain en débarquant en Indochine et qu'il rapporte dans *Dieux blancs, hommes jaunes* :

— *Surtout, attention, ne parlez pas de l'alcool ! ont là-bas murmuré à mes oreilles des gens officieux qui me voulaient du bien. La régie est si importante pour nos finances ! D'ailleurs, prenez garde à ces Messieurs des distilleries. De si grosses fortunes ! Et puissants, très puissants !*

Quant à l'opium, on a imaginé pour le peuple des petites boîtes à cinquante *cents* (5 francs), et son commerce rapporte annuellement des centaines de millions à la régie française (en 1929 : 14 millions de piastres soit 140 millions de francs).

Il n'y a pas à s'étonner dès lors qu'un gouverneur général de l'Indochine, dont Luc Durtain tait malheureusement le nom, ait pu signer le texte honteux qu'on va lire ci-dessous :

« *Conformément aux instruction de M. le directeur de la Régie, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir seconder les efforts de mon service dans l'établissement de nouveaux débits d'alcool et d'opium. A cet effet, je me permets de vous adresser une liste de débits qu'il y aurait lieu d'installer dans les divers villages mentionnés, dont la plupart sont totalement privés d'alcool et d'opium... Votre influence prépondérante pourrait heureusement faire valoir à certains petits marchands indigènes les avantages qu'ils auraient...* », etc.

Avions-nous tort de dire que c'est là une véritable organisation de l'empoisonnement ?

Voilà donc où en sont les malheureux indigènes soumis à l'impérialisme français. Volés, exploités sans mesure par les particuliers qui peuvent sans risque perpétrer contre eux les pires mauvais coups avec l'aide des autorités coloniales, ils voient encore celles-ci les rançonner et organiser par l'alcool et l'opium leur empoisonnement.

La répression

Après l'énoncé de tels forfaits et de crimes une seule chose pourrait surprendre : que les indigènes ne cherchent pas par tous les moyens à se libérer de l'emprise des blancs et tout au moins à desserrer quelque peu l'étau dans lequel ils sont écrasés.

Nous assistons depuis quelques années à une série de gestes de révolte qui, s'ils ont jusqu'à présent avorté, finiront bien, espérons-le, par réussir. Dans le Haut-Oubangui, et en Indochine particulièrement, toutes les tentatives faites dans ce sens ont été malheureusement réprimées dans le sang et dans les supplices.

Faire couler des flots de sang, c'est en effet une spécialité où « l'inassouvissable cruel qu'est Joseph Prudhomme » — ainsi qu'écrivait Lissagaray — réussit remarquablement.

Nous avons vu plus haut les supplices infligés pour des vétilles, mais dès lors qu'il s'agit de gestes de révolte ou simplement de protestations, la cruauté des « civilisateurs » ne connaît plus de borne, comme en témoigne ce récit extrait du rapport d'un M. Garon, cité par André Gide dans le *Voyage au Congo* (page 93).

On retrouve là le même M. Pacha, le « Commandant », l'organisateur de « bals », déjà nommé. Mais lisez :

« *M. Pacha annonce qu'il a terminé ses répressions chez les « Bayas » des environs de Boda. Il estime (de son aveu) le nombre des tués à un millier de tout âge et des deux sexes. Les gardes et les partisans étaient obligés, pour justifier leurs faits de guerre, d'apporter au « Commandant » les oreilles et parties génitales des victimes ; les villages étaient brûlés, les plantations arrachées. L'origine de l'affaire remonte au mois de juillet 1924 :*

» *Les indigènes de la région ne voulaient plus faire de caoutchouc. L'administrateur de l'époque, M. Bouquet, envoie quatre miliciens, accompagnés d'un sergent indigène, pour contraindre les gens au travail. D'où bagarre. Un milicien tire. A ce moment les miliciens sont enveloppés par les indigènes qui les ligotent. Ils sont tués 24 heures plus tard par des exaltés, peu nombreux, et qu'il aurait suffi d'arrêter pour liquider l'affaire. Au lieu de quoi on attendit l'arrivée de Pacha, au début de 25, qui commença les répressions avec une sauvagerie terrible.* »

Vous avez bien lu : *un millier* de morts pour quatre victimes exécutées dans un légitime mouvement de colère provoqué par les odieux procédés de la C. F. S. O. procédés que nous avons dénoncés par ailleurs. Ainsi c'est le tarif...

Un autre témoin, dont on ne contestera pas les dires, Victor Augagneur, ancien gouverneur général en A. E. F. et à Madagascar, confirme dans *Erreurs et brutalités coloniales*, un livre paru il y a quelques années, que ce sont là choses courantes. Des tournées de police, dit-il, avaient lieu plusieurs fois chaque année à Madagascar et en A. E. F. et après leur passage c'est par centaines qu'on dénombrait les victimes. En 1920, par exemple, à Brzzaville, une de ces « colonnes infernales » extermina 538 indigènes.

Et en Indochine donc ! Là c'est vraiment perfectionné. C'est par avions et bombes incendiaires qu'on « punit » les villages ; ça va certainement plus vite ; le massacre *standard*, quoi ! C'est ainsi que le village de Coam fut châtié après les événements de Yen-Bay parce qu'il recélait des révolutionnaires. Ces jours-ci encore une brève dépêche — dont nous donnons le texte par ailleurs avec la liste des massacres commis depuis le mois de septembre — nous apprenait qu'à l'occasion du Premier Mai, plusieurs centaines d'Indochinois avaient été tués sans qu'il en coûtât une seule égratignure à leurs agresseurs.

Ainsi à Madagascar, en Afrique, en Indochine, au Maroc, et toujours et partout, il en va ainsi : des flots de sang, des supplices, des cruautés inimaginables. Et c'est bien à l'abri des infâmes codes criminels coloniaux que les tortionnaires peuvent *légalement* perpétrer toutes ces horreurs.

Assez de sang, assez de crimes !

En voilà assez pour conclure et nous pensons que cette longue liste que nous avons dressée des méfaits et des crimes des « civilisateurs » sera suffisante pour renseigner nos lecteurs sur les abominations ininterrompues qui se commettent journellement sous le couvert des grands mots sonores de *civilisation*, de *mission sacrée*, etc. L'effroyable réalité nous la connaissons, maintenant : des rapines, de la boue et du sang.

En vérité, c'en est assez, c'en est trop, beaucoup trop. Et la classe ouvrière de ce pays ne doit pas plus longtemps par son silence se faire complice des assassins « civilisateurs ». A elle d'exiger pour ses frères de couleur un destin meilleur et les libérer en se libérant elle-même.

Les «bienfaits» de la colonisation

A cette occasion, où l'on expose tous les produits coloniaux matériels qui ont profité presque exclusivement aux gros colons, il nous semble bon d'exposer aussi, une faible partie, des produits coloniaux moraux, c'est-à-dire les « bienfaits » de la colonisation civilisatrice au point de vue indigène, apportés par les conquistadors.

Passons rapidement sur les quarante premières années, composées de massacres continuels des indigènes rebelles — ils l'étaient tous — de razzias, d'incendies de villages, de récoltes et d'arbres fruitiers, de viols, de tribus enfumées, etc. et arrivons à la période « bienfaisante » de la colonisation proprement dite, c'est-à-dire dès après la dernière grande insurrection de 1870-71.

Les Expropriations

Comme tout le monde le sait, le principal article du traité de paix de la Casbah, signé entre les vainqueurs et le Dey Hussein, en 1830, fut le respect des biens et de la religion des vaincus.

Voyons un peu comment furent respectés ces clauses primordiales :

En 1871, la Tribu des Hachem, région de Bordj-Sétif, à la tête de laquelle se trouvait Mokrani, se révolta, pour différentes raisons, que nous expliquerons dans une brochure spéciale.

Quoique frappée d'une forte amende de guerre, elle fut encore expropriée de toutes ses terres — 50.000 hectares — sous prétexte qu'ils s'étaient insurgés. En réalité, ces terres devaient servir à créer une douzaine de centres de colonisation dans la dite région.

Une compensation territoriale leur avait été promise dans le Hodna.

Ils l'attendent encore aujourd'hui, cinquante ans après.

Les plus typiques de ces expropriations furent celles de :

1° *Les Ouled Sidi Brahim de Bousdada* — 4.600 hectares — en 1912, par leur agha, *Sinadir*, sous l'œil bienveillant de l'administration, qui lui fit construire un barrage-réservoir, pour arroser les terres salées...

2° *La Tribu des Ouled-Diel*, expropriée de 705 hectares, à La Calle, par M. Barrier du Penher, vice-président du Conseil Supérieur de l'Algérie, que j'ai dénoncé dans ma « Tribune Indigène » et dans une brochure spéciale, qui m'a valu un procès *en Correctionnelle* et une condamnation *de dix mille francs*, quoique j'accusais l'homme public, ayant abusé de ses fonctions...

Voilà un exemple entre cent, qui prouve comment ces civilisateurs coloniaux entendent les intérêts des indigènes et respectent les clauses du traité.

Le Crédit Agricole — L'usure

Confinés sur leurs maigres terres, les indigènes auraient encore pu s'en tirer, tant bien que mal, s'ils avaient eu le crédit nécessaire pour faire valoir rationnellement leurs terres au moyen d'un matériel perfectionné, cheptel, etc...

Mais, les colons qui sont saturés de crédit agricole, n'ont pas permis aux indigènes, modestes et fellahs, d'user de ce bienfait. Aussi, sont-ils la proie d'usuriers européens et indigènes, qui finissent de les ruiner...

Les Ecoles

L'enseignement, scolaire et professionnel, qui devrait être à la tête des réformes indigènes, a été négligé au point que *dix pour cent* seulement des enfants indigènes — mâles — fréquentent les écoles, les filles, pas du tout...

D'innombrables pauvres petits gosses indigènes, rôdent dans les rues, dans les champs, misérablement, mourant précocement ou allant grossir l'armée du crime...

Salaires — main-d'œuvre

Quand, par hasard, quelques-uns de ces enfants échappent à ce milieu, ils sont refoulés, à défaut de métier, vers les basses besognes de manœuvres aux salaires de famine. Etant inorganisés, et pour cause, ces malheureux ont été exploités par les colons et les gros indigènes d'une façon épouvantable.

Le salaire journalier était, de 1871 jusqu'en 1914, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50.

Il est encore aujourd'hui, de 10 à 15 fr. par jour...

Pour mieux les tenir sous la férule des requins coloniaux, on édicta une circulaire empêchant les indigènes N. A. d'aller travailler en France, dans cette France qu'ils ont défendue en 1914-1918, où ils ont laissé plus de 80.000 cadavres

La Justice arabe

Est à l'avenant : Généralement, quand un colon tue un indigène, il est presque toujours acquitté. Quand c'est le contraire, quelle qu'en soit du reste la cause, le « bicot » est toujours condamné au maximum.

Deux exemples récents : 1° Ouchérif Ramdan, condamné à un mois, subit de telles tortures de la part de trois surveillants du pénitentier d'Aleziza, qu'on a dû l'amputer des deux pieds et des phalanges de la main droite, en 1927. Les tortionnaires furent acquittés et Ouchérif végète dans un hôpital !

2° Nous avons signalé, dans la « Tribune Indigène », en 1930 — le 18 Juin — la rixe qui a eu lieu dans le Sersou, entre les frères Colin et des indigènes, au sujet d'une enquête partielle — lisez : une expropriation. — Il y eut des blessés des deux côtés, mais une mort *du côté indigène*.

L'affaire a eu son épilogue au Tribunal d'Orléanville, le 27 mars 1931. Les Indigènes ont été condamnés : de deux à cinq ans de prison et aux dépens !

Faut-il commenter ? à quoi bon, on nous condamnerait encore à dix mille francs !

Le service militaire et les Droits civils et politiques

Sous prétexte que les Indigènes ne veulent pas changer leur statut personnel, on ne leur accorde aucun droit politique, tout en leur imposant un service militaire d'une durée supérieure d'un an aux autres français ou naturalisés, Israélites et Etrangers.

Ce qui est suprêmement injuste. Puisqu'on *les oblige* à remplir leurs devoirs, *malgré leur statut personnel*, on devrait leur accorder tous les droits des citoyens français, ou leur fiche la paix. Qu'ils s'engagent s'ils le veulent.

Bien mieux, on a appliqué ce service militaire aux Mozabites, *tous objecteurs de conscience*, peuple qui n'a été annexé encore officiellement.

Organisation du Travail Indigène

Nous le répétons encore une fois ; il faudrait qu'un effort soit fait par le monde du travail algérien européen, pour amener le plus grand nombre possible d'indigènes travailleurs, aux syndicats existants ,en attendant qu'ils soient aptes à s'organiser eux-mêmes.

L'indifférence du monde du travail est aussi grande que son préjugé vis-à-vis de l'indigène, pour ce problème qui, pourtant, un jour prochain, *dominera les autres problèmes nord-africains...*

Les conséquences de ces faits

Insurrections, exode formidable en Syrie turque, en 1910-1911, exode continuel en France, malgré toutes les entraves, misères, famines, insécurité générale.

La preuve ? allez-vous me dire :

Eh bien, cette preuve, c'est la presse coloniale bourgeoise qui va nous l'apporter elle-même, encore une fois :

« *Presse Libre* » 11/4/31. *Conscription Indigène : Perrégaux :* Sur 193 inscrits, 16 inscrits d'office ; 12 *reconnus bons !* 107 ajournés ! 12 reconnus bons, sur 193 et c'est le déchet ordinaire à la conscription... Voilà ce que vous avez fait du peuple indigène algérien, un siècle après la conquête. »

Encore, si leur œuvre de colonisation avait progressé ? Mais la régression de cette colonisation est constaté, *officiellement*, dans 99 centres sur 100 !

Ah ! vous pouvez être fier et contempler votre œuvre du haut de la colonne, que vous montez aussi au peuple de France, avec votre Exposition Coloniale...

Nous ne parlerons ni des fusillés du Tonkin ni des internés de Madagascar...

V. SPIELMANN,
Directeur de la « Tribune Indigène » étouffée...

Choses d'Espagne

Notre position devant la République espagnole

Nous n'avons rien reçu encore du camarade Pestana. Mais on lira ci-dessous un bel article de Pério.

Pério est collaborateur à « Solidaridad Obrera ; c'est un des militants les plus estimés de la Confédération Nationale du Travail :

Nous connaissons les consignes auxquelles sont liés, d'ordre de Moscou, les soi-disant communistes de tous les pays. Peu nous importe donc ce que ceux de France disent de la position des anarchistes et syndicalistes révolutionnaires espagnols devant la République.

Aujourd'hui comme hier, notre position est très nette et parfaitement comprise du prolétariat espagnol qui, par-dessus tout, nous intéresse. Nous pouvons l'assurer, les masses travailleuses d'Espagne approuvent franchement ladite position des anarchistes et syndicalistes révolutionnaires qui dirigent la C.N.T. Ce qui le prouve c'est l'extraordinaire force d'attraction qui rayonne de cette dernière, aujourd'hui comme depuis 14 ans, au point que les communistes perdent leur influence dans l'esprit des masses qui leur adressent les plus amers reproches.

Nous en sommes sûrs, leur accusation, lancée contre les hommes de la C. N. T. de collaborer avec la République, vient du dépit que leur cause la désaffection et le dédain des travailleurs devant lesquels éclate leur impuissance avérée. Les meetings du 1er Mai furent une dure et amère leçon pour les aveugles agents de Moscou. Dans leur action et les manifestations qu'ils organisèrent, ils purent toucher du doigt la glaciale et décourageante inertie que rencontre leur doctrine.

Volontiers donc, nous reconnaissons à ces soi-disant communistes le droit de... râler !

***

Voici 20 ans que la réaction se dressa, féroce et impitoyable, contre la C. N. T. et ses chefs anarchistes. Poursuivie et martyrisée dans ses forces les plus saines, la C. N. T. ne put jamais consolider ses cadres pour se lancer à fond, à l'assaut du système capitaliste et de l'Etat. Dans cette tenace persécution qui alla souvent, jusqu'à la tragédie et l'assassinat, les gouvernants, animés et poussés par le roi, finirent par exciter les représailles des démocrates bourgeois qui accrurent chaque jour un peu plus leur opposition à la monarchie.

Certes, nous le savons, les démocrates bourgeois seraient bien restés indifférents aux sanglantes et tragiques épreuves des anarchistes et syndicalistes espagnols. Mais le roi et ses laquais, tous parangons de la pire immoralité, eurent la malencontreuse idée de poursuivre toute pensée libérale. D'où la tentative révolutionnaire d'août 1917.

Vint le désastre marocain de 1921. Il fut cause d'un formidable accroissement du profond malaise qui, avec une puissance à peine contenue, souleva les classes moyenne et prolétarienne, portion la plus compréhensive et la plus saine de la Société.

Pour mater ce mécontentement qui exigeait enquêtes et sanctions contre les responsables des malheurs du pays, on établit la dictature prétorienne du général Primo de Rivera qui empira les maux de l'Espagne et l'accula à un abîme de déshonneur et de misère.

La Dictature s'acharna contre tout élément intelligent et libéral. Mais seuls furent vraiment persécutés la C. N. T. et ses dirigeants qui vécurent un véritable calvaire. Quant aux démocrates bourgeois et aux élites intellectuelles, ils ne subirent que le contrecoup du despotisme dictatorial et furent surtout affectés de la longue et avilissante période où ils restèrent éloignés du pouvoir et de la direction spirituelle du peuple.

Si l'expérience avait moins duré, intellectuels et démocrates bourgeois eussent transigé avec une aventure qui n'intéressait que le roi. Mais la fameuse traite à 90 jours fut prorogée au vainqueur. On comprit alors qu'elle le serait indéfiniment, car l'enjeu était d'éluder ainsi les responsabilités royales et de consolider le pouvoir personnel d'Alphonse XIII.

De là les premières conspirations.

Nul Parti, nulle secte, ne pouvait, matériellement, par ses seules forces, renverser la tyrannie qui courbait les têtes. La C. N. T. pas plus que les autres. Nul Parti, du reste, nulle secte ne refusa la coopération de la C. N. T. et des anarchistes. Mais, il faut constater que, dans presque tous les mouvements révolutionnaires, on se passa du Parti socialiste et de l'U. G. T. Comme aussi et toujours des communistes (et pourquoi non, puisqu'ils ne représentent rien ?), exception faite de la fraction que constitue la Fédération Catalane-Baléare, exclue du Parti communiste officiel.

Je dois ajouter que la coopération apportée par les anarchistes de la C. N. T. à ceux qui conspiraient contre le régime fut toujours conforme aux idées et intérêts de la Centrale syndicale. Anarchistes et syndicalistes appréciaient plus que personne un changement de régime en Espagne. Nous y marchions donc, mais sans rien renier.

Cependant, contre l'avis des républicains et des socialistes, la C. N. T. décréta la grève illimitée, laquelle ne prit fin que lorsque les nouveaux gouvernants eurent accordé un minimum de revendications, entr'autres la libération immédiate des prisonniers et condamnés pour toutes espèces de délits politiques et sociaux. C'est là une preuve de l'indépendance de la C. N. T. et des anarchistes, dans leurs relations avec les Partis qui ont fondé la République.

Tenons compte, d'autre part, que la Monarchie fut renversée sans violence, sans un véritable acte de force. Le triomphe électoral du 12 Avril créa une véritable avalanche morale où s'écroula ce trône.

La C. N. T. fût intervenue dans un geste révolutionnaire qui en eût fini avec le roi. Elle n'intervint pas dans les élections qui le refoulèrent hors des frontières d'Espagne.

Au sein de la République nouvelle, notre position est donc nette. Nous avons exigé et obtenu ce dont l'urgence ne souffrait pas de délai. Et maintenant, tout en renforçant nos cadres assez éprouvés par 11 ans de persécution et de cruelles souffrances pour les militants de la C. N. T., nous allons par bourgs et cités, répétant aux travailleurs espagnols que la République ne peut résoudre et ne résoudra aucun problème essentiel et qu'ils restent toujours les esclaves du salaire, condamnés au paupérisme et à la misère intellectuelle.

Nous leur démontrons que, tant que durera leur servage économique, consubstantiel au système capitaliste et à l'Etat, ils ne jouiront ni de la liberté politique, ni de l'égalité sociale ; lesquelles ne régneront vraiment et sûrement que par la vraie révolution socialiste proclamée par les anarchistes.

***

Les communistes peuvent nous accuser de rechercher l'émeute pour l'émeute. J'ai donné les raisons qui nous empêchent de tomber dans une telle erreur : la nécessité que nous sentons de nous préparer sérieusement à la Révolution sociale ; le sens aussi de la responsabilité historique qui nous interdit de suivre les communistes dont l'« activité » fait le jeu de la réaction.

La C. N. T. arrachera à la République le maximum de libertés et lui imposera des solutions socialistes dans certains problèmes préalables et déterminés, ceux qui touchent à l'âme même et aux besoins vitaux du peuple.

Plus tard seulement, quand de la structure organique de la C. N. T. sortiront les possibilités pratiques de régir la production, la distribution et la consommation nous détruirons la République, comme nous n'avons, depuis qu'elle est née, cessé de la combattre, au profit du peuple et non de la réaction.

Que les camarades français laissent les communistes mariner dans leur envie. En Espagne ils ne comptent pas.

Nous pouvons bien leur laisser, chez vous comme ici, la consolation de se soulager de leur dépit.

J. PERIO.

La République déjà en régression

Nous avons reçu directement des nouvelles d'Espagne. Tous les faits qui nous sont rapportés ayant plus ou moins été publiés — oh ! tendancieusement — par la presse française, nous ne les relaterons pas à nouveau.

Il est confirmé qu'une centaine de couvents ont été incendiés la semaine dernière. Comme les repaires de ce genre abondaient en Espagne, il en reste debout beaucoup encore.

Il est acquis que ce sont les menées de l'Eglise, des moines et du gratin royaliste qui ont fait s'insurger le peuple pendant huit jours à Madrid et dans le sud de l'Espagne ; le gouvernement espagnol en convient lui-même, ça ne l'empêche pas — lui qui a de graves responsabilités dans ces événements du fait de son impéritie devant les agissements des fidèles à la monarchie — de libérer la plupart des royalistes arrêtés et de faire passer en conseil de guerre les incendiaires purificateurs.

Voilà donc à nouveau les prisons espagnoles qui s'emplissent de camarades.

La nouvelle république est en « bonne » voie. Si elle continue dans ce chemin-là, il n'est pas douteux qu'elle dégoûtera de plus en plus le peuple, mais satisfera les monarchistes, les gros terriens et la haute finance, tout comme sa sœur de l'autre côté des Pyrénées.

***

Nous avons le profond regret d'annoncer la mort du camarade Jimenez, blessé sérieusement devant le palais de la Généralité, à Barcelone, le 1er Mai.

Souvenirs de Syrie

Je me souviens de cette journée de printemps sous le ciel bleu du Liban ; le soleil donne un relief puissant à toute chose, la nature entière chante la vie !...

... Et pourtant les vautours tourbillonnent au-dessus des cèdres adustes, ils tournent hésitent et finissent par tomber sur ce chaos de pierres d'où monte une fumée noire et épaisse !

C'est Soueida qui brûle ! La ville est complètement détruite, c'est une promenade macabre que je fais entre ses murs calcinés ; ça et là je distingue des cadavres noircis par la flamme, quelques-uns sont figés en des poses épouvantables, vrais visions de cauchemars. Le cœur atrocement serré je m'enfuis loin de cet enfer. D'autres tableaux d'épouvante repassent dans mes souvenirs ! A Nebeck j'ai vu se dérouler des scènes atroces; Sénégalais et légionnaires attaquent, sous prétexte de représailles, les habitants de la malheureuse cité ; tous ceux qui n'ont pu s'enfuir dans la montagne sont impitoyablement massacrés par la horde de mercenaires que l'alcool rend fous !

Après le massacre, c'est une orgie sans nom qui se déroule, le vol, le pillage et la destruction commencent, c'est à soulever le cœur de dégoût !

C'est aussi ces trois prisonniers que l'on fusilla un matin contre un mur, des chefs druses paraît-il, jamais je n'oublierai le regard digne et fier de ces trois hommes impassibles en face de fusils meurtriers; leur sang jaillit sur la pierre et fit une grande tache rouge !

C'est un simple fait, entre tant d'autres que je pourrais raconter, car les infortunés Bédouins sont traités partout comme des bêtes de somme ! Partout où mes yeux ont pu voir je n'ai vu que crime, pillage et brutalité.

Derrière la civilisation coule un long flot de sang noir !

Et je dis avec Léon Bloy : Les rapports officiels ou les discours des banquets sont des masques sur des mufles d'épouvante et on peut dire avec certitude et sans documents que la condition des autochtones civilisés dans tous les pays conquis est le dernier degré de la misère humaine pouvant être vue sur la terre !

SAMUEL VERGINE.

Tribune syndicale

SYNDICAT AUTONOME « L'UNION DES TRAVAILLEURS » DE CROIX-WASQUEHAL ET ENVIRONS

Les grèves du Nord

Roubaix, Tourcoing et environs

Lors de la grève de l'année dernière contre le paiement des assurances sociales et la prime de fidélité imposée par le Consortium, les ouvriers reprirent le travail en acceptant la prime de « présence », c'est-à-dire qu'il fallait que tout ouvrier et ouvrière restât six mois à un an dans la même usine pour être remboursé du payement de ses cotisations. Donc ceci était un tour de vis que le Consortium avait réussi à serrer.

Or, à peine 8 à 9 mois nous séparent de la précédente grève que le Consortium veut de nouveau faire sentir sa malfaisance en voulant baisser les salaires de 10 %.

Après plusieurs entrevues avec les délégués ouvriers et devant l'indignation de la classe ouvrière entière, il (le Consortium) a suspendu *momentanément* la baisse de salaires. Mais il enlève ladite prime. C'est, en quelque sorte, une capitulation du Consortium.

Mais le fourbe et rapace individu qui trône au siège de la place Fosse-aux-Chênes veut encore poser sa griffe acérée sur le corps de l'esclave du textile. Abattu, il cherche sa revanche et emploie la ruse pour essayer d'abaisser les salaires de 4 %. Contre toutes ces crapuleries, le peuple ouvrier se dresse et déclare la grève générale. Aux textiles, les métallurgistes se joignent.

N'oubliez pas, camarades, que Roubaix-Tourcoing est le centre le plus important de la laine. L'Internationale patronale du Textile y a son siège. Ouvriers syndicalistes-révolutionnaires, camarades libertaires, observez de près ce beau mouvement. En cette première journée, le travail de débauchage a commencé. Les ouvriers pratiquent l'action directe. On entendit les huées contre les jaunes et ceux-ci, honteux et lâches, abandonnèrent leur triste besogne. Les serfs du textile s'emparent de la rue et sont bien décidés de la garder malgré l'affluence considérable de gardes mobiles et autres ennemis du peuple descendus dans nos murs.

Les journées qui suivront peuvent être fertiles en surprises. Mais il ne faut pas rester spectateur inactif, il faut au contraire que toutes les énergies se coalisent pour mettre les forbans capitalistes en déroute.

Et pour cela, camarades, il n'y a qu'un seul et unique moyen, c'est pratiquer la solidarité la plus large, la plus digne et la plus fraternelle.

La Commission du Syndicat autonome Textile, l'Union des Travailleurs de Croix-Wasquehal et environs.

Pour les fonds, adresser aux camarades *Voicke Achille*, 14, rue de la Providence, Roubaix, ou à *Mille Martin*, rue de la Limite, 38, cour Ferlin, stock 5, Roubaix.

C.G.T.S.R.

Syndicat général des travailleurs de l'Ameublement de la Seine. — Nous avisons tous les camarades de notre Syndicat qu'ils pourront venir se mettre à jour de leur cotisation, le dimanche 31 mai, de 11 heures à midi, à notre permanence, au 170 du faubourg Saint-Antoine, salle Raynal, où notre camarade Brarda sera à leur disposition.

Nous envisageons pour bientôt une assemblée générale. Que tous les camarades en prennent bien note car certaines décisions seront à prendre.

Le Bureau Syndical.

C.G.T.

Union des ouvriers mécaniciens (20e section). — Réunion jeudi 21 mai, à 20 h. 30, salle de Commission, premier étage, Bourse du Travail : Causerie.

Les massacres d'Indochine

Occasion Premier Mai en Annam, cortèges divers présentant revendications partout reçus coups de fusils ; plusieurs centaines morts indigènes. Aucune égratignure côté troupe, gens de cœur élèvent protestation indignée attendant autres mesures que massacres inutiles et réclament envoi urgent parlementaire.

Cancellieri, avocat Saigon.

C'est par cette brève dépêche publiée par quelques rares journaux que nous avons appris les nouveaux massacres commis dans le Nord-Annam.

Comme toujours la presse dite d'information est muette et les détails manquent encore.

Mais ce qui est certain c'est la réalité du fait. Le ministricule Reynaud, ministre des Colonies, n'a d'ailleurs pas osé le démentir, et pour cause...

Une laconique dépêche nous a appris, la semaine dernière, que dans le Nord-Annam, à l'occasion du Premier Mai, plusieurs centaines d'Indochinois ont été assassinés. Comme toujours, la presse dite d'information est muette : les détails manquent encore. Mais ce qui est certain, c'est la réalité du fait, et jusqu'ici le Gouvernement n'a pas osé le démentir.

Ce n'est d'ailleurs pas pour surprendre. Depuis longtemps déjà l'Indochine est mise à feu et à sang par les « colonnes infernales » de Pasquier. Les tribunaux, armés du Code spécial colonial, fonctionnent sans arrêt et c'est par centaines que les condamnés sont envoyés dans les bagnes de Poulo-Candor ou de la Guyane.

Nous donnons ci-dessous une liste dressée par Jean Péra, de la Révolution Prolétarienne, des massacres commis en Indochine du premier septembre 1930 au premier janvier 1931.

On remarquera d'abord que les victimes sont toujours désarmées et que les assassins s'en tirent toujours sans la moindre égratignure.

4 septembre. — *Cochinchine.* La garde indigène fait feu sur des manifestants à Thanh-Loi. Des blessés graves.

9 septembre. — *Nord-Annam.* Feu sur une manifestation de 300 paysans de Cam-Xuyen : 4 morts et 4 blessés. A Ky-Anh, feu sur 1.000 manifestants : 1 mort, 1 blessé.

11 septembre. — *Nord-Annam.* Feu sur des manifestants à Bich-Hao : 6 morts et 9 blessés.

A l'actif du Travail forcé : arrestation d'un coolie fugitif condamné par contumace à *un an de prison pour évasion.*

Révocation de l'instituteur « communiste » Chan, par ailleurs déjà condamné à mort et aux travaux forcés à perpétuité.

12 septembre. — *Nord-Annam.* Grand massacre à Vinh. Une colonne de 8.000 paysans et paysannes en direction de Vinh. Ils ne portent pas une arme, mais des drapeaux (rouges, paraît-il) et des listes de revendications qu'ils font signer à tous les mandarins des villages qu'ils traversent :

Diminution notable des impôts ;

Libération de tous les emprisonnés politiques ;

Rapatriement des tirailleurs annamites servant hors du Viet-Nam et départ des troupes étrangères.

A quelques kilomètres de Vinh, les manifestants rencontrent le résident de France, M. Guillemenet, et des miliciens retranchés sur la route. Après sommation (paraît-il) : 20 tués.

Mais quelque temps après, la colonne se reforme. « L'heure était grave », écrit le *Courrier Saigonnais*, qui essaie de faire passer cette manifestation de masses pour une insurrection... « Mais, fort heureusement, on veillait. L'ordre fut donné aux avions de les disperser coûte que coûte... Les avions tournoyèrent au-dessus des rebelles qui, comme inconscients du danger qui planait sur leurs têtes, restaient en formations serrées. Une dernière sommation leur fut adressée. » (Par quel moyen ??) « Mais, loin de se soumettre, les manifestants excités par des meneurs, continuaient leur marche en avant »... Alors c'est le carnage. (Une seule des bombes fit 107 victimes ; « et pas seulement que des hommes », comme le remarque la *Tribune Indochinoise* du 6 octobre)...

« Dans les volutes de fumée dispersées... on pouvait voir des corps amoncelés en grappes, déchiquetés, crispés, tandis que la foule, prise de panique, s'enfuyait en hurlant.

« Beaucoup de blessés purent être emmenés par les rebelles... 204 cadavres exactement restaient sur le sol, ainsi qu'une cinquantaine de blessés que leurs compagnons n'avaient pu emporter... »

Mais ce n'était pas assez pour les massacreurs « coûte que coûte ». Dans l'après-midi une équipe de 25 travailleurs municipaux reçoit l'ordre d'ensevelir les cadavres. Un imbécile aérien la prend pour des « rebelles » et la foudroie. C'est ce haut fait que voile pudiquement le communiqué quand il déclare : « Ils (les manifestants) tentent de se reformer à 17 heures. Ils sont dispersés par un avion qui leur fait 7 tués et 4 blessés. »

Ce n'est cependant pas assez de sang ! Le soir et dans la nuit, les manifestants regroupés se présentent devant le siège du huyen (poste administratif) de Nam-Dan. Feu encore : 7 tués sur le terrain, les autres évacués.

13 septembre. — *Nord-Annam.* « Le calme paraît renaître »...

Cambodge. Descente de police nocturne dans une pagode caodaïste de Pnom-Penh. Arrestation du « chef caodaïste » du Cambodge » et de nombreux adeptes de Cochinchine. En tout 98 personnes.

14 septembre. — *Tonkin.* Condamnation à Hanoï : 1° travaux forcés à perpétuité, deux fois vingt ans de travaux forcés et une fois dix ans à quatre « communistes » qui ont tenté en 1929 d'exproprier un Chinois pour le compte du V. N. Q. D. D. ; 2° 7 révolutionnaires condamnés en première instance à la prison avec sursis pour avoir fait partie d'une société secrète (ce qui s'appelle complot contre la sûreté de l'Etat) voient leur peine commuée en 12 ans de travaux forcés, 17 ans de prison et 70 ans de surveillance administrative.

7 septembre. — 86 condamnés politiques quittent Hanoï pour la Guyane.

18 septembre. — *Cochinchine.* 21 ans de prison à 11 manifestants. Découverte d'une bombe devant la porte de la prison de Saigon.

19 septembre. — *Tonkin.* Tracts et drapeau rouge à Hanoï.

Le *Courrier d'Haïphong* explique et justifie (1) les atrocités du 12 septembre : 1° « Du seul fait de se rassembler, ils (les manifestants) étaient en état de rébellion caractérisée. Une répression énergique s'imposait et la répression est fatalement brutale. » 2° « ...Si regrettables que soient ces extrémités, il faut bien observer cependant qu'ils sont parfois salutaires. C'est ainsi que la population parisienne qui, de 1789 à 1871, avait été en fermentation perpétuelle... n'a plus bougé depuis cette époque. *Le souvenir de la répression qui suivit la commune n'y est évidemment pas étranger.* »

22 septembre. — Le ministre responsable, Piétri-le-sanglant, discourant à Marseille, parle de « ceux qui, *formés à l'école de l'anarchie et du meurtre*, n'exploitent le nationalisme que comme ferment de destruction ». Mais de qui parle ce Versaillais ? Des victimes ou de ceux qui tiennent les armes ? Des paysans ou des incendiaires de villages ?

Nord-Annam. Feu sur 2.000 manifestants au huyen de Huong-Son, 7 morts et 2 blessés.

27 septembre. — *Tonkin.* Le tribunal de Hadong condamne 10 partisans du V. N. Q. D. D. : 27 ans de travaux forcés, 20 ans de prison et 65 ans de surveillance administrative.

28 septembre. — *Nord-Annam.* La garde indigène tire sur 600 manifestants qui « attaquent » Nam-Dan (près de Vinh), 17 morts, 22 blessés, 36 prisonniers.

29 septembre. — La *Tribune Indochinoise* publie le texte de la loi du 25 mai 1834, récemment promulguée en Indochine. Cette loi permettra d'envoyer aux travaux forcés les manifestants jusqu'ici condamnés à la simple prison en Cochinchine.

30 septembre. — *Tonkin.* 81 condamnés politiques partent pour le bagne.

36 « communistes » de Thai-Binh condamnés en première instance au bannissement passent en cour d'appel : 65 ans de travaux forcés et 54 ans de prison.

Premier octobre. — *Cochinchine.* Une patrouille rencontre Nguyen-Van-Vi, révolutionnaire présumé. « Sommé de se rendre », il « prend la fuite ». Tué à coups de fusils.

2 octobre. — *Cochinchine.* Meeting de 600 personnes à Chang-Phu. A Chau-Binh, une patrouille tire. Plusieurs manifestants sont *tués* et d'autres arrêtés.

5 octobre. — *Nord-Annam.* Une patrouille de la province de Vinh est « sérieusement accrochée » par 3.000 « rebelles ». La Légion étrangère vient à la rescousse. *Vingt cadavres.*

6 octobre. — *Nord-Annam.* On annonce que le nettoyage sera poursuivi « méthodiquement, village par la village ». Cependant 2.000 indigènes « attaquent » Vô-Liet, occupé par les miliciens. La terrible Légion étrangère envoie à leur rescousse deux groupes de combat. 60 *tués* sur le terrain. De nombreux blessés sont emportés par leurs camarades. (Soulignons que dans tous ces carnages « nos » troupes n'ont pas la moindre égratignure. Malgré la terminologie guerrière des communiqués, les manifestants sont absolument sans armes et pacifiques.

8 octobre. — L'administration fait immédiatement afficher dans tous les villages de l'Annam le détail des sanctions prises contre les villages de la province de Vinh. De plus, elle fait savoir que « toute tentative de désordre sera combattue par les armes », que « les notables seront rendus responsables dans leur personne et dans leurs biens de tout désordre se produisant sur le territoire de leur village », que « des sanctions collectives seront prises contre les villages coupables de s'être laissés entraîner par des communistes.

Nord-Annam. Près de Hatinh, une patrouille rencontre « une colonne d'un millier de « révolutionnaires », qu'elle disperse par une salve. Un *tué* sur le terrain.

Tonkin. Tracts à Haïphong.

On annonce l'envoi prochain en Guyane de 1.500 condamnés annamites.

11 octobre. — *Annam.* On télégraphie de Hué : « La colonne de police a incendié complètement le village de Yen-Phu. »

Dans les régions de Vinh, de Hatinh et de Quang-ngai, les autres colonnes *continuent leur nettoyage*, « la torche à la main », évidemment, comme disait je ne sais quel conquérant de l'Algérie.

14 octobre. — *Tonkin.* 300 villageois réclament au mandarin de Thai-Binh une réduction d'impôts par suite des calamités qui ont frappé leurs cultures. Feu ! 9 *morts* sur le coup, 2 *morts* de leurs blessures, 7 blessés graves, 28 prisonniers. Autos-mitrailleuses et soldats expédiés en hâte d'Haïphong. Et, peu après ! « le riche huyen de Tien-Hai n'est plus qu'un amas de ruines. Les maisons en briques qui dressaient fièrement leurs toitures de tuiles sont démolies, les humbles paillotes incendiées ». Et bien des rescapés envient sous les tortures le sort de ceux qui sont morts sous les balles. « Du huyen de Tien-Hai au chef-lieu de Thai-Binh, les arrêtés doivent faire un trajet de 25 km. Nous avons vu de nos propres yeux des jeunes ainsi que des vieillards maigres, blanchis par l'âge, marcher sous une chaleur accablante, pieds nus et tête nue, les bras fortement ligotés derrière le dos, la poitrine fortement bombée par suite du ligotage trop serré. » (1)

18 octobre. — *Nord-Annam.* 2.000 manifestants devant le poste de douane de Thuong-Xa. 7 *tués.*

21 octobre. — *Cochinchine.* Dans la nuit, une patrouille surprend « dans une maison isolée », près de Cholon, une réunion d'une dizaine de « communistes ». Elle fait feu. Un *tué.* Les autres s'enfuient.

27 ans de prison à 6 manifestants.

31 octobre. — *Cochinchine.* Trois ans de prison à un lycéen de 18 ans trouvé dans un autobus, « porteur de papiers séditieux destinés à un journal ».

3 novembre. — *Tonkin.* Quatorze « communistes » accusés de distribution de tracts attrapent 28 ans de travaux forcés, 29 ans de prison et 5 ans de colonie pénitentiaire à un mineur... acquitté.

7 novembre. — Feu sur des manifestants à Can-Loc (prov. de Vinh). 2 *tués* et 2 blessés.

Trois manifestations dans la province de Vinh. La troisième est fusillée à deux reprises. Elle a, la première fois, 4 *morts* et 4 blessés, puis 20 *morts* et blessés.

13 novembre. — *Cochinchine.* Manifestation au village de An-Binh (Mytho). Feu ! « 5 *tués* non identifiés restent sur le terrain. »

14 novembre. — On se félicite de la répression et du « calme » en résultant.

15 novembre. — *Tonkin.* Tracts et arrestations à Haïphong.

Un petit garçon de 13 ans accusé de « détention de deux paquets de tracts » est condamné à l'internement dans une colonie pénitentiaire jusqu'à sa majorité (8 ans !).

Verdict de la Commission criminelle de Haiduong. Inculpés : 193. — *Mort* : 6 ; *travaux forcés à perpétuité* : 29 ; *déportation* : 87 ; *travaux forcés* : 27 (soit 505 années) ; *détention* : 2 (soit 20 ans) ; *prison* : 4 (soit 18 ans) ; *maison de correction* : 6 ; *décédés avant l'arrêt* : 2 ; renvoyés à la session de Kien-An : 11 ; acquittés (horrible tartuferie !) : 19. Et maintenant la Commission criminelle va se transporter à Kien-An où elle va examiner 115 inculpés.

21 novembre. — *Cochinchine.* 7 manifestants condamnés à 16 ans de prison.

22 novembre. — On *guillotine* 5 révolutionnaires du V. N. Q. D. D.

11 décembre. — *Nord-Annam.* Feu sur trois manifestations près de Hatinh. La première a 2 *morts*, la deuxième 30 et la troisième 50. Soit 82 *morts* et plus de 100 blessés. Le communiqué signale que certains des manifestants avaient des pistolets automatiques. Et l'*Impartial*, pour montrer la gravité du danger croissant, appuie : « C'est la première fois que des armes sont vues en possession de manifestants dans cette région. » La première fois ! quel aveu !

12 décembre. — *Nord-Annam.* Dans la province de Vinh, une patrouille tombe sur une colonne de manifestants. 33 *tués*, 5 arrestations.

19 décembre. — *Cochinchine.* A Bien-Hoa, 17 manifestations condamnés à 22 ans et demi de prison (dont 10 avec sursis).

Premier janvier 1931. — Légion d'honneur aux officiers et sous-officiers rescapés de Yen-Bay.

Dans le Nord-Annam le nettoyage continue. Cependant on annonce des manifestations près de Vinh. « Le Résident de Vinh vient d'envoyer sur les lieux des camions transportant des légionnaires et des miliciens avec mission de réprimer l'émeute. »

Etc., etc...

(1) Citation de l'*Ami du Peuple Indochinois*

LA VOIX DE PROVINCE

En raison de nos deux derniers numéros, plus spécialement consacrés, l'un à l'Espagne, l'autre à l'Exposition Coloniale, bon nombre d'articles destinés à la Voix de Province et à la Chronique de Banlieue n'ont pu être insérés.

A partir de notre prochain numéro, ces deux rubriques seront rétablies dans leur intégralité. Que nos correspondants ne s'étonnent donc pas et patientent jusque là. Et qu'ils donnent suite à la circulaire qui vient de leur être adressée. Ce sera là un excellent moyen de faire connaître notre journal.

La Rédaction.

■

ALGER

Le Premier Mai à Alger

Depuis presque un an la Bourse du Travail a été fermée à l'une des trois confédérations la C.G.T.U., contre tout droit, c'est-à-dire, à la manière fasciste ; avec le droit du plus fort.

Si l'entrée de la Bourse du Travail est interdite à une C.G.T., elle ne l'est pas aux agents de la sûreté qui se permettent d'y pénétrer comme ils veulent et d'assister aux meetings qui ont lieu, à côté des travailleurs. Les prolétaires ne sont pas contents, certes, mais ils laissent faire et ne disent rien, « quand ce n'est pas pire ».

Ils se permettent d'ailleurs, bien plus, les policiers !... Puisqu'ils entrent dans le sous-sol où la C. G. T. U. donne ses réunions publiques.

La police nous a montré, le Premier Mai, tout l'odieux de ses mœurs qui s'avèrent de plus en plus fascistes ! Tandis que la C.G.T. avait organisé à la Bourse du Travail un meeting public, à 6 heures du soir, à 4 heures la police arrivait déjà et en faisait sortir deux camarades, sous prétexte qu'ils appartenaient à la C.G.T.U.

A 6 heures, encerclement de la Bourse du Travail, tirailleurs sénégalais, policiers et agents de la sûreté en masse (ô peuple, c'est toi qui les nourris !) et défense aux syndiqués unitaires de pénétrer ! Provocations policières, arrestation d'une dizaine de camarades, dont deux militants de la C.G.T.U., qui avaient pris la parole le matin dans un meeting. Je ne veux pas parler des coups de matraques et des brutalités qui sont familières aux gens qui font le métier de policier et qu'on appelle d'ordinaire des gueules de vaches. Et pour quelles raisons ces brutalités ?... Pour le simple fait de vouloir assister à un meeting. Un camarade espérantiste « inorganisé » qui voulait entrer fut arrêté également, « sans motif » ; on lui dit qu'il n'avait pas à aller là, d'autant plus qu'il était indigène et... comptable !

Il faut noter l'attitude de cette vieille C. G.T. décrépite qui donna quand même son meeting, entourée de la canaille et des tirailleurs.

N'était-ce pas, malgré des protestations « verbales » et malgré les démarches qui furent faites le soir à la préfecture pour faire relâcher les camarades arrêtés, une attitude d'acquiescement que ce geste de la C.G.T. restant tranquillement dans la Bourse du Travail à faire son meeting, entourée de la police pendant que d'autres, dehors, étaient refoulés et matraqués ?

Nous pouvons faire la comparaison entre ce qui s'est passé ici même dimanche dernier, manifestation dans les rues d'Alger aux chants de l'« Internationale », contre les catholiques, sous l'égide de Lorulot d'individualiste mémoire et que la police a, au contraire, prise sous sa protection, avec ce qui s'est passé le Premier Mai, c'est-à-dire : aucune manifestation dans les rues, et l'entrée pure et simple dans la Bourse du Travail interdite. Certes, la conduite des policiers n'était pas du tout la même vis-à-vis des « laïques » et vis-à-vis des « prolétaires syndiqués ».

Mais elle changeait, comme du noir au blanc. Ce qui fait penser que ce que la bourgeoisie redoute le plus, c'est la lutte de classe.

O peuple, quand donc comprendra-tu cette absurdité qu'avec le suffrage universel, tu élis les maîtres que te font frapper.

Sepsa.

Les crimes de la colonisation

Le propre d'un Etat policé aspirant à l'hégémonie c'est de conquérir un empire colonial et de l'accroître sans cesse. Une civilisation raffinée trouve son expression dans le nombre toujours plus grand de corsaires, pirates, traitants et négriers. Pendant que les premiers tiennent les mers, coulent les navires, massacrent les équipages ; les autres envahissent les terres, réduisent les villages en cendre, emmènent captifs les pacifiques autochtones et pratiquent l'esclavage sur une grande échelle.

De nos jours on enseigne encore dans les écoles laïques, les glorieux exploits des chevaliers du temps des Croisades, cependant qu'un plumitif clérical signe ses déjections du pseudonyme de Pierre Lermite, ce moinillon soudard et recruteur des ténèbres médiévales. Ne pouvant parvenir au delà de Byzance, la racaille papale se comporta en Europe comme des bandits de grand chemin. A ces précurseurs coloniaux s'adjoignirent plus tard de puissants seigneurs de haute lignée, aux écus fonds de merde sur croisillons de sang, qui rapportèrent d'Asie Mineur ces deux fléaux de Dieu : la lèpre et la peste ! L'Eglise canonisa le neuvième Ludovic de France, le fils de Blanche de Castille, atteint d'une crise de cannibalisme religieux, mort de la peste sous les murs de Tunis.

Depuis des siècles et des siècles ces atrocités continuent. L'Inquisition alluma des bûchers au Mexique et dans les Etats espagnols des deux Amériques.

Le Portugal commerça des esclaves à Mozambique et à Saint-Paul-de-Loanda. Les Anglais exterminèrent un peu partout : en Australie, en Nouvelle-Zélande ; chez les Peaux-Rouges, dans les Indes...

Les Italiens de Crispi avant de songer à établir le fascisme en Tripolitaine, essayèrent une petite incursion en Abyssinie.

Les Hollandais, depuis qu'ils détiennent Java, Sumatra, Bornéo, les Célèbes, entretiennent des courtiers en colonialisme que la population des frontières franco-belges appelle communément « les marchand d'hommes ». Nos amis antimilitaristes hollandais ont souventes fois l'occasion de pilorier leurs propres soudards.

Partout les razzias de troupeaux, les enfants égorgés, les femmes violées, les vieillards lapidés, les hommes émasculés. Dans la plus bénigne de ces expéditions éclatent les incendies ; se perpètrent les chapardages, les vols, les pillages, la loi du plus fort, la terreur...

Nous, citoyens français, démocrates (?) et civilisés (!), n'avons qu'un tout petit nombre de méfaits, peu de chose — presque rien — Soudan, Sénégal, Dahomey, Madagascar, Tunisie, Algérie, Tonkin, Annam, Guadeloupe, Martinique, Afrique équatoriale française, Guyane, Nouvelle-Calédonie, Maroc et régions sahariennes — Qu'est cela ? Et pour bien montrer notre supériorité et notre bienveillance envers les indigènes, après chacune de ces expéditions, nos chanteurs de rues autorisés par la Préfecture, délaissant les rengaines pleurnichardes sur la revanche, Lorraine-Alsace, ces deux pauvres sœurs, entonnaient le refrain alerte et joyeux de cette belle saloperie coloniale :

Ah ! les sal's nègros !...
A grands coups d'flingots
Voilà leur dernier numéro...

Car nous sommes un peuple très paisible... Ce n'est pas comme les Allemands au Cameroun ? Oh ! les sadiques personnages.

Tiens, mais... Si l'on causait un peu des mains coupées, du caoutchouc rouge au Congo belge du temps de Léopold ?

A quoi bon ? Tous ensemble n'ont-ils pas participé à l'expédition de Chine contre les boxers en 1900 ? Et sous le commandement d'un feld-maréchal teuton, monsieur ! Expédition fraîche et joyeuse illustrée par les chromos de la presse à tout faire : on y voyait un brave soldat français plongeant sa baïonnette dans le ventre d'un malheureux Chinois, lequel grimaçait affreusement dans un dernier spasme d'agonie.

Extrait de « *Bas les Armes !...* »

....

Depuis que mes amis du Nord m'ont demandé d'écrire cette brochure dont j'ai reproduit ci-dessus un feuillet j'ai trois petits échos à noter.

Tout d'abord, à l'actif du banditisme colonial, un entrefilet de *D'Artagnan* (11-4-31) en ce qui concerne la trypanosomiase humaine ou maladie du sommeil en Afrique équatoriale. Suit un tableau émouvant de la situation sanitaire aux colonies : les médecins errent à travers la lourde brousse, de hameau en hameau pour récolter les pauvres corps rongés par les trypanosomes.

« Nous connaissons certaine région infestée de trypanosomase où indigènes « et européens sont restés pendant de « longs mois sans médecins. » (*D'Artagnan* 11-4-31).

Ensuite, je viens de prendre connaissance d'un crime affreux resté impuni et qui s'est passé à Kindia (Guinée française) le 7 février 1930. L'affaire de Manoumbé Géyé relatée par la calotte de février 31 et par le journal *Ouest-Africain* : L'indigène sénégalais Manoumbé, ne pouvant obtenir sursis au règlement de ses impôts, fut affreusement martyrisé et assassiné par des blancs dont le chargé de contraintes Guary. Cet agent du fisc s'écria avant la scène du meurtre :

— « Sale nègre, tu! te prends pour un citoyen français ; eh bien ! nous allons voir... »

Enfin troisième et dernier écho. Ce matin, dans le *Journal de Roubaix* (numéro du 29-4-31), sous ce titre « *Lyautey le magicien* » un nommé Dubly, de Roubaix, fait l'éloge du grand Lorrain. Cet historiographe jésuite oublie de mentionner la scène de la cour martiale d'Andjia en septembre 1898 à Madagascar, la mort de Jean et de Brando, les cocos exterminés dans la brousse malgache.

N'est-ce pas, camarades du *Lib.*, vous nous ferez ce plaisir de reproduire cette belle page héroïque, ce haut fait d'armes de notre académicien ? Vous le trouverez dans Dubois-Dessaules : *Camisards, Peaux-de-Lapins et Cocos*, page 410 (1).

Ce papier est suffisamment long. Il faut donner une conclusion.

Le brigandage colonial est la mise en application du séculaire principe : la force prime le droit. TANT QUE LA NATION OPPRIMERA UNE TRIBU, UN CLAN, UNE PEUPLADE, CE SERA PURE HYPOCRISIE QUE D'INVOQUER LES GRANDS MOTS DE LIBERTE, DROITS DES PEUPLES ET SAUVEGARDE DU TERRITOIRE.

HOCHE MEURANT.

(1) *Dubly demande le prix Nobel pour Lyautey, rien que ça ! En fait de magie noire, Lyautey avait cette puissance surnaturelle d'être au-dessus des lois, de la Commission des grâces, Cour de cassation et présidence de la République dans l'affaire de Brando et de Jean.*

La vie de l'U. A. C.

Tous les lundis, à 21 heures, réunion de la Commission administrative de l'U. A. C. R.

Paris-Banlieue

FEDERATION DE LA REGION PARISIENNE

Le Comité d'initiative de la Fédération a décidé de convoquer, pour le dimanche 7 juin, un

Congrès des militants de la région parisienne

Cette réunion aura pour but d'envisager la propagande et l'agitation à mener dans notre région ; d'autres sujets TRES IMPORTANTS POUR LA VIE DE LA FEDERATION ET DU « LIBERTAIRE » seront discutés.

Que tous ceux qui ont à cœur la diffusion des idées anarchistes-communistes se préparent à assister à cette réunion, dont nous donnerons le lieu dans le prochain numéro.

Fédération Parisienne. — Les affiches pour l'amnistie sont à la disposition des Groupes. Les prendre au « Libertaire ».

Nous avisons également les groupes que le camarade Le Meillour sera à leur disposition, comme orateur, pour assurer quelques meetings, bien entendu dans la mesure du possible.

Groupe des 5e, 6e, 13e et 14e Arrondissements. — Tous les jeudis, à 20 h. 30, réunion, 10, rue de l'Arbalète, place Monge.

Groupe des 11e et 12e Arrondissements. — Appel est fait à tous les camarades anarchistes et sympathisants à venir à notre réunion du 27 mai, à 20 h. 30, au 170 du faubourg Saint-Antoine, salle Raynal.

Ordre du jour : Le Congrès des militants de la Fédération parisienne.

Groupe d'Antony. — Réunion du Groupe samedi, à 8 h. 30, au Lapin Sauté.

Solidarité Durot.

Congrès Régional.

Diffusion du « Libertaire ».

Groupe Régional de Bezons. — Réunion du Groupe le samedi 23 mai, à 20 h. 30, café de l'Abbaye, Carrières-sur-Seine. Les lecteurs du « Libertaire » et sympathisants sont cordialement invités.

Les copains de Chatou qui veulent lire le « Libertaire » le trouveront chez Brousselle, 3, rue du Port, Chatou.

Groupe de Montreuil-Vincennes
Vendredi 29 mai, à 20 h. 30, 11, rue des Laitières, à Vincennes
CONFERENCE par S. VERGINE et L. LAURENT « DIEU ET LA PATRIE »
Entrée libre.

La grande balade organisée par le Groupe de Montreuil est reportée à une autre date. Le mauvais temps persistant nous ne croyons pas à la possibilité d'une belle journée pour le 24 mai. Néanmoins les camarades pourront se réunir à l'endroit indiqué pour la balade où, les camarades du Groupe se trouveront dimanche vers midi.

Saint-Denis. — Le Groupe fait appel à tous les camarades se réclamant de l'anarchisme-communisme et les invitent à venir nous aider dans notre travail de réorganisation de Groupe.

Réunion à la Bourse du Travail, rue Suger, tous les vendredis, à 21 heures.

PROVINCE

Orléans. — Groupe d'Etudes Sociales. — Réunion chaque semaine. S'adresser à Raoul Colin, 31, rue des Murlins. Appel est fait à tous les lecteurs du « Libertaire ».

Saint-Etienne. — Les camarades qui n'assistent pas au groupe et les sympathisants qui désireraient nous aider à la propagande anarchiste par l'envoi de leur obole sont invités à se servir du chèque postal : Lyon 391-94 E. Soulier, 4, rue Georges-Dupré, Saint-Etienne. Merci d'avance. Même adresse pour la correspondance.

Valenciennes. — Tous les lecteurs du « Libertaire » qui veulent collaborer pour la formation d'un groupe, sont priés de se mettre en relations avec André Drugmanne, 11, place Vauban.

Béziers. — Les copains se réunissent chaque premier et troisième mercredi du mois.

Groupe Anarchiste Communiste de Toulouse. — Le groupe se réunit tous les samedis à 21 h. 30, 6, rue de l'Hirondelle, chez le camarade Tricheux.

Librairie : tous les dimanches une librairie volante se tient rue Saint-Bernard, angle du Boulevard de Strasbourg.

Villeurbanne-Cusset. — Le « Libertaire » est en vente chaque samedi au kiosque de journaux du terminus de Cusset.

Périgueux. — Les copains et lecteurs du « Libertaire », sympathisant aux idées anarchistes, sont invités à venir nombreux à la réunion qui aura lieu le samedi 30 mai, à 20 h. 30, chez le camarade Désiré, Bar Limousin, rue Eguillerie.

Constitution définitive du Groupe d'Etudes Sociales ; Achat de brochures ; Propagande, etc., etc.

Pour le Groupe : **Germinal.**

P.-S. — Que les copains amènent leurs compagnes.

Clermont-Ferrand. — Grande conférence publique et contradictoire, qui aura lieu le samedi 23 mai, à 20 h. 30, grande salle, Maison du Peuple, place de la Liberté.

Sujet de la conférence : « Ton corps est à toi », par notre ami Sébastien Faure.

Les dames sont particulièrement invitées. La liberté de parole sera assurée.

Participation aux frais : 2 francs.

Le Groupe Anarchiste.

Groupe Libertaire de Coursan. — Réunion le jeudi 28 mai. Discussion sur « les Anarchistes et les problèmes révolutionnaires ».

Les lecteurs du « Libertaire » et les sympathisants sont cordialement invités à assister à nos causeries.

P.-S. — Nous rappelons que le groupe se tient à la disposition de tous les ouvriers pour leur procurer tous les ouvrages de littérature, sociologie, politique, question sexuelle, etc..., dont ils auraient besoin.

Reims Groupe Terre et Liberté. — Nous invitons cordialement les camarades à assister à la réunion du Groupe qui aura lieu le samedi 23 mai, à 20 h. 30, au café de la Petite Poste, 62, rue Gambetta.

A la suite de la réunion, causerie par un camarade.

Communications diverses

Groupe des " Amis du Libertaire "

Le mauvais temps persistant nous ne pouvons organiser de grande balade en ce moment. Mais les amis se retrouveront tous les dimanches de beau temps à Villeneuve-Saint-Georges.

Samedi 23 mai, à 18 heures, réunion du Groupe.

Organisation de la vente du « Libertaire » dans la rue.

Groupe d'Action Anarchiste de Marseille. — Prochainement, grande sortie champêtre avec assemblée générale.

Jeudi 28 réunion du groupe, salle 6.

QUELQUES LIVRES SUR LE COLONIALISME

ALBERT LONDRES
TERRE D'ÉBÈNE
(LA TRAITE DES NOIRS)
1 vol.......................... 12 fr.

LOUIS ROUBAUD
VIET-NAM
(LA TRAGÉDIE INDOCHINOISE)
1 vol.......................... 15 fr.

ANDRÉ GIDE
VOYAGE AU CONGO ET RETOUR DU TCHAD
2 vol., chacun .... 15 fr.

LUC DURTAIN
DIEUX BLANCS, HOMMES JAUNES
1 vol.......................... 15 fr.

Adresser les commandes à J. Girardin, au « Libertaire », 186, boul. de la Villette, Paris (19e). Ch. postal : J. Girardin, 1191-98 Paris.

LISSAGARAY
Histoire de la Commune de 1871
Nouvelle édition, revue et préfacée par Amédée DUNOIS
Un volume de 612 pages .. Prix : 30 fr.

Comité d'action contre les prisons militaires pour l'amnistie

La situation financière de notre Comité n'est pas brillante. Nous avions l'intention d'organiser une vaste agitation en province et voilà que nous trouvons à nouveau notre Caisse à sec.

Après les meetings d'Orléans, Nevers, Rive-de-Giers, Lyon, Brest, il nous faudra probablement attendre la rentrée de fonds pour continuer.

Nous avons toujours dit que le Comité d'action ne faillirait pas à sa tâche à la condition d'être soutenu financièrement par tous les camarades et organisations. Aujourd'hui, nous plaçons chacun devant ses responsabilités : le Comité d'action, pour persister, a besoin de l'aide immédiate des compagnons ; cette aide lui sera-t-elle refusée ?

La semaine prochaine un compte rendu des recettes et dépenses sera publié ; en attendant que tous fassent un effort pour permettre la continuation de la bataille en faveur de l'amnistie.

Le secrétaire : **Pierre Odéon**, au « Libertaire », 186, boul. de la Villette, Paris (19e).

Prendre bonne note de l'adresse du nouveau trésorier : **Jean Girardin**, au « Libertaire ». Compte chèque postal : 1191-98.

Nos meetings en Province

RIVE-DE-GIERS

Vendredi 22 mai, à 20 h. 30, salle des Concerts. Orateurs : DRIVON, maire de Rive-de-Giers ; AUGE, du Comité d'Action et FOURCADE du C.D.S. de Lyon.

■

LYON

Samedi 23 mai, à 20 h. 30, Bourse du Travail, 39, Cours Morand. Orateurs : LOYET, avocat de la Ligue des Droits de l'Homme ; NOWINA des A. C. Pacifistes ; MAURICE ROSTAND, auteur dramatique ; BRANCHE, avocat à la Cour ; AUGE, du Comité d'Action ; VIVIER MERLE, de la C. G. T. ; FRESSINET, du Parti socialiste.

■

BREST

Samedi 30 mai, à 20 h. 30, Maison du Peuple. Orateurs : GEORGES PIOCH, homme de lettres ; AUGE, du Comité d'Action ; RENE MARTIN, du Groupe Libertaire ; MORUCCI, de la Ligue des Droits de l'Homme ; CH. BERTHELOT, de la Bourse du Travail ; JULES LE GALL, du C.D.S. ; JEAN SOUBIGOU, des Jeunesses syndicalistes.

PETITE CORRESPONDANCE

Robert Marais d'Arcueil est prié de donner son adresse au « Libertaire ».

Journet, Lyon. — Jusqu'au 30 juin 1931.

Conservatio, à Audincourt. — Mandat reçu. Abonnement jusqu'au 30 janvier 1932.

Fournisseurs. — Commande urgente. Ficelles moyennes et grosses. Je compte sur vous. — J. Girardin.

Le « Libertaire » cherche un local deux pièces, dans les environs de la Bourse du Travail. — Ecrire à J. Girardin.

Fornasari, Sartrouville. — L'abonnement n'a pas été supprimé. Faire réclamation à la poste.

Pour la deuxième fiche de réabonnement il y a en effet erreur de ma part. « Celui qui ne fait rien... »

Boué, Saint-Sulpice-la-Pte. — T'expédions 300 numéros invendus. N'avons que très peu de Premier Mai.

Groyer de Saint-Denis. — Viens chez moi me voir. — Baudon.

Périgueux. — 1° Le « Libertaire » ne peut faire aucune avance de Librairie. 2° L'Almanach du Militant est complètement épuisé. Même réponse pour les tableaux de Ferrer. 3° Pour les adresses demandées écrire au « Libertaire » qui transmettra.

Le Gérant : Marcel MONTAGUT

Travail exécuté par des ouvriers unitaires et confédérés.

Imprimerie Centrale du Croissant
19, rue du Croissant, Paris (2e)